

à lire

Financement des Jeux

Des pourparlers fédéraux-provinciaux sur le financement des Jeux olympiques seraient en cours et les progrès réalisés jusqu'ici seraient "très encourageants", a déclaré en fin de semaine le député Gilles Houde, alors que de son côté, le président ougandais Idi Amin Dada annonçait sa présence aux JO et priait le gouvernement canadien d'accélérer les préparatifs.

page A-14



La chasse aux phoques

C'est aujourd'hui que débute la chasse aux 250,000 bébés phoques, qui ne commenceront toutefois à dériver vers Terre-Neuve que dans quelques jours. Mais différents organismes intéressés à la protection de la vie animale attendent de pied ferme les chasseurs, et sont même prêts à se rendre sur les glaces s'il le faut.

page A-9

Fin du suspense à Calgary

Le drame de Calgary s'est terminé par la mort de l'un des bandits. Son complice a été transporté à l'hôpital dans un état critique. Les deux hommes auraient absorbé de trop fortes quantités de méthadone, un produit qu'ils ont obtenu dans le cadre de leurs négociations avec la police. Le suspense aura duré en tout près de 48 heures.

page A-7



Coup de poker de Sadate

Le président Sadate a posé hier un geste spectaculaire, aussi audacieux que sa décision d'attaquer Israël en octobre 1973, en demandant au parlement de dénoncer le traité d'amitié avec l'URSS. C'est en guise de représailles contre l'embargo militaire soviétique que le chef de l'Etat égyptien a pris cette décision.

sommaire

A Québec aujourd'hui	C-5
Annonces classées	C-6 à C-14
Arts et lettres	C-4 et C-5
Bandes dessinées	C-14
Bridge	C-13
Carrières et professions	B-11
Consommation	A-16 et A-17
Dans nos régions	A-12
Décès	C-15
Economie-finances	B-10
Feuilleton	C-12
Horoscope	C-14
Monsieur Québec	A-3
Mat mystère	C-6
Mots croisés	C-9
Patron	C-10
Sport	B-1 à B-9
Télévision	C-3

Un balayage

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a tout balayé aux Jeux d'hiver de Jonquière. Cette victoire de la participation a été bien accueillie par les dirigeants de la Société des Jeux. Québec a glissé au troisième rang mais ce n'est que partie remise car la délégation était très jeune et sans expérience.

page B-3

ce soir

ARTS: Cinéma Odéon — Le chat et la souris — TELE: A Télé-4, "L'Univers de Yoland Guérard" rend hommage à André Mathieu, ce compositeur décédé qui a écrit la musique du thème des Jeux olympiques de 1976 — 21h30.

météo

Neige cessant cet après-midi; dégelage en soirée; parfois venteux. Demain: nébulosité croissante suivie de neige l'après-midi. Maximum aujourd'hui et demain: -3 à -6. Minimum cette nuit: -14 à -18.

Détails à la page A-2

L'affaire Drury

Assaut concerté de l'Opposition

OTTAWA (Selon PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a annoncé hier qu'il proposera probablement une motion de non-confiance aux Communes, cette semaine, relativement à la controverse soulevée par l'intervention de certains ministres fédéraux auprès de la magistrature, tandis que de son côté, le chef conservateur, M. Joe Clark a dit qu'il allait réitérer sa demande qu'une enquête publique soit tenue sur cette affaire.

Au cours d'une entrevue, M. Broadbent a révélé qu'il convoquerait une réunion spéciale du caucus de son parti, aujourd'hui, afin de discuter de l'attitude générale à adopter en marge de la violation fondamentale des règles parlementaires dont s'est rendu coupable le gouvernement.

Il a révélé qu'au cours du week-end des entretiens ont eu lieu avec les porte-parole du Parti progressiste-conservateur quant à la possibilité que les partis d'opposition collaborent aux Communes, à propos de cette affaire de la magistrature.

"Il ne s'agit pas d'une question frivole, et seuls les problèmes les plus graves justifient une halte dans la marche des affaires parlementaires. Et la Chambre ne peut littéralement pas fonctionner sans la coopération des partis d'opposition," a-t-il expliqué.

Le premier ministre Trudeau avait déclaré, vendredi, qu'il n'accepterait pas la démission du ministre des Travaux publics, M. C. M. Drury, et n'instituerait pas d'enquête publique en cette affaire.

L'Opposition

Des membres de l'Opposition ont affirmé, aux Communes, qu'à leurs yeux le rapport du juge Jules Deschênes ne mettait pas fin au litige. Ils ont réclamé une enquête sur le rôle du ministre des Affaires des consommateurs, M. André Ouellet, au sujet de qui M. Drury avait logé l'appel téléphonique qui a eu tant de répercussions.

Sur la Colline parlementaire, on prévoit que le leader conservateur, M. Joe Clark, coupera court à des vacances de quatre jours en Alberta, pour être en Chambre aujourd'hui.

M. Broadbent a expliqué qu'il tenait à clarifier la position de son parti durant cette réunion du caucus, avant d'annoncer une stratégie spécifique. Il a toutefois affirmé qu'il était déjà d'accord avec M. Clark pour unir leurs forces pour l'assaut à venir, dès que la Chambre reprendra ses débats.

Le mardi est consacré à l'opposition néo-démocrate aux Communes, et M. Broadbent a laissé entendre qu'il présenterait alors sa motion de non-confiance. De son côté, M. Clark a

promis de réitérer sa demande d'enquête publique en cette affaire.

"L'opinion publique est contre le gouvernement dans cette histoire", a-t-il déclaré au cours d'une interview accordée à Banff, où il rencontrait une centaine de ses électeurs pour la première fois depuis son accession au leadership conservateur.

Avant de quitter la capitale fédérale vendredi, il s'était entretenu avec le chef du NPD, M. Ed Broadbent sur la possibilité de lancer une attaque concertée contre le gouvernement. Il devait cependant par la suite exprimer (Suite à la page A6, 1re col.)

Extraits de la lettre du juge Deschênes, page A-5



Charles Drury

L'évasion facile de Beaupré déclenche une vaste enquête

par Roch DESGAGNE

Tout indique que l'évasion relativement facile d'Yvan Beaupré a déclenché le mécanisme d'une enquête approfondie sur les conditions de détention et de sécurité au centre de détention d'Orsainville.

Les circonstances plutôt nébuleuses de cette évasion survenue samedi avant-midi, de même que certaines anomalies comme la présence de Beaupré dans une prison provinciale, plusieurs jours après sa condamnation à la détention à perpétuité sont aussi des éléments qui intriguent fort les autorités policières, selon les commentaires et informations recueillis hier.

Le meurtrier de deux adolescents de Québec est toujours au large, une journée et demie après son évasion du centre de détention d'Orsainville, selon les vérifications effectuées tôt cette nuit auprès des services de police de Québec.

Beaupré, qui figure maintenant parmi les bandits les plus recherchés au Canada et aux États-Unis, serait déjà loin de Québec, selon des policiers, et on ne dispose de peu de renseignements précis sur la destination qu'il a pu prendre. Le signalement du dangereux individu de 30 ans a été diffusé à travers toute l'Amérique du Nord.

Dans la brume

A la section des enquêtes criminelles de la sûreté municipale de Québec, on possède peu de renseignements précis, du moins quant aux événements qui ont suivi la disparition de Beaupré.

La nouvelle de l'évasion, samedi, a mis la police municipale sur un pied d'alerte, et depuis, les détectives chargés de l'affaire ne négligent absolument aucun détail. Jusqu'ici, tous les endroits imaginables où Yvan Beaupré pourrait se trouver, dans la région, ont été visités et ses connaissances ont été soumises à des interrogatoires serrés, mais les limiers sont dans la brume la plus complète. L'enquête a été confiée aux détectives Gerry Desjardins et Yvon Lavoie.

A la Sûreté du Québec, aux quartiers généraux du boulevard Saint-Cyrille, c'est à peu près le même scénario: réponses laconiques, évasives et imprécises. "Aucun développement", répond l'officier d'information. La SQ a chargé le sergent Roger Bérubé de cette affaire.

Loi du silence

Mais le mutisme est encore plus grand à la prison provinciale d'Orsainville, où personne n'est évidemment intéressé ni autorisé à raconter comment Beaupré a réussi à fausser compagnie à ses gardiens (Suite à la page A6, 2e col.)



Yvan Beaupré

La constitution

Un rapatriement unilatéral provoquerait une confrontation historique (Bourassa)

MONTREAL (PC) — Au dire de M. Robert Bourassa, le premier ministre Trudeau pourrait provoquer "l'une des plus graves confrontations dans l'histoire québécoise", s'il tentait de rapatrier la constitution canadienne de Londres à Ottawa sans l'approbation des provinces.

Interrogé au cours d'une émission radiophonique, samedi, M. Bourassa a affirmé que les Québécois n'accepteraient pas une telle mesure imposée par Ottawa, si elle avait pour conséquence de restreindre les pouvoirs de la province.

Cet avis est partagé par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, qui a d'ailleurs rencontré M. Bourassa, samedi également. M. Moores, qui est président de la conférence des premiers ministres provinciaux, a aussi déclaré qu'il discuterait de cette

question avec tous les premiers ministres provinciaux, afin d'établir éventuellement un front commun.

MM. Bourassa et Moores ont par ailleurs appris que M. Trudeau enverrait une lettre à chaque premier ministre provincial à ce sujet, dans les prochains jours.

Lors de l'émission radiophonique, M. Bourassa a poursuivi son idée en ces termes.

"J'estime qu'il est très souhaitable pour nous de rapatrier la constitution à Ottawa, mais si cela crée un précédent juridique donnant des pouvoirs additionnels au gouvernement fédéral pour modifier la constitution... affectant l'équilibre des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, aux dépens du Québec, alors on ne peut tout simple-

ment pas accepter une telle situation", a déclaré le premier ministre du Québec.

Selon M. Bourassa, les Québécois ne souffriraient pas qu'Ottawa rapatrie à lui seul l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. "Le sentiment nationaliste est très fort au Québec, et si M. Trudeau entend rapatrier la constitution sans l'accord des provinces, et si cette décision affectait les droits des Québécois, je dirais que cela provoquerait une confrontation historique", a notamment exposé M. Bourassa.

Quant à M. Moores, il a déclaré, à l'issue de son entretien de 45 minutes avec M. Bourassa, qu'il rejetait l'idée que la question du rapatriement de la constitution soit séparée du problème de l'amendement des pouvoirs.

"Si on parle de rapatriement unilatéral de la constitution, on parle par

le fait même de la possibilité d'un amendement unilatéral de la constitution", a dit M. Moores.

"Je serais choqué si les provinces n'étaient pas consultées sérieusement", a-t-il ajouté.

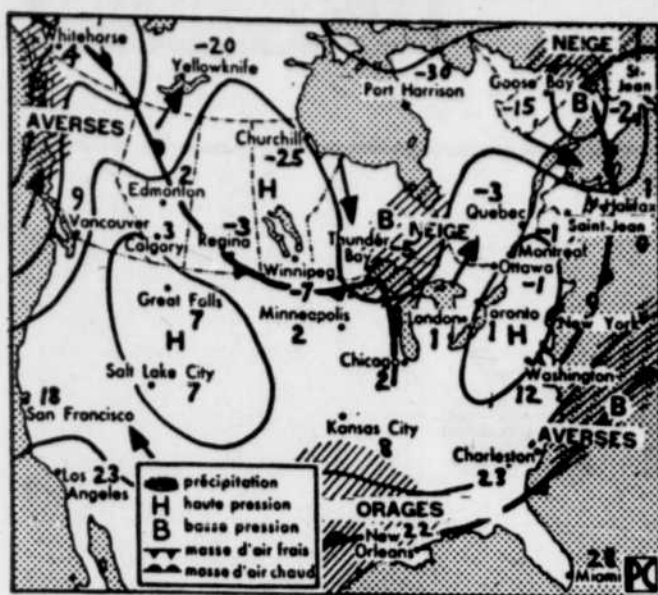
A ce sujet toujours, M. Jacques-Yvan Morin a félicité et remercié M. Trudeau, samedi, d'avoir forcé la lutte constitutionnelle depuis l'avènement de M. Bourassa, en 1970.

Mais le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale a mis les Québécois en garde contre le piège du référendum suggéré par M. Trudeau pour le rapatriement de la constitution.

"Quand on a utilisé le référendum, a-t-il précisé, ça été pour mieux nous casser. Pour la conscription, ce n'est (Suite à la page A6, 4e col.)

DATE: 12 MARS 1976		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					MINI LOTO		TIRAGE 50	
PERFECTA 6/36		10	16	21	23	34	35		VENDREDI 12 MARS '76	
GROS LOT \$167,513.00 APPROXIMATIF VENDREDI		6 SUR 6	5 SUR 6	4 SUR 6	5 SUR 6+	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A 5 SUR 6 +		39610	33 Séries émises - 90,000 chacune	
						8		9610	POSSIBILITÉ DE	
						\$843,919.00		610	33 GAGNANTS DE \$5,000.	
									264 GAGNANTS DE \$500.	
									2673 GAGNANTS DE \$100.	

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce lundi 15 mars 1976:

Un dégagement progressif d'ouest en est suit la faible système qui traverse rapidement le Québec aujourd'hui et qui apporte des nuages et de la neige légère dans la plupart des régions. Demain, les régions du sud-ouest se couvriront encore une fois sous l'effet d'une nouvelle perturbation qui se forme à l'ouest des Grands-Lacs. On prévoit que la neige accompagnera ce système mais sans accumulation importante.

Régions de l'Abitibi et du Pontiac-Témiscamingue. Nébulosité croissante au cours de la nuit. Demain: possibilité de neige légère. Maximum aujourd'hui et demain: -5 à -8. Minimum cette nuit: -20 à -25.

Régions de l'Outaouais et de Montréal. Dégagement cet après-midi; parfois venteux. Clair cette nuit. Demain: nébulosité croissante suivie de neige. Maximum aujourd'hui: -1 à -4. Minimum cette nuit: -12 à -16. Maximum demain: -4.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, des Laurentides et des Cantons de l'Est. Neige cessant cet après-midi; dégagement en soirée; parfois venteux. Demain: nébulosité croissante suivie de neige l'après-midi. Maximum aujourd'hui et demain: -3 à -6. Minimum cette nuit: -14 à -18.

tempêtes

TORONTO (PC) — Voici les températures observées au cours des dernières vingt-quatre heures dans certaines villes de l'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Vancouver	-1	8
Victoria	1	9
Edmonton	-19	-1
Calgary	-11	-2
Saskatoon	-18	-7
Regina	-16	-9
Winnipeg	-20	-11
Thunder Bay	-9	-3
Timmins	-19	-2
North Bay	-15	-2
Sudbury	-14	0
Windsor	-4	7
Toronto	-4	3
Ottawa	-13	0
Montréal	-9	0
Québec	-14	-5
Fredericton	-7	0
Saint-Jean, N.-B.	-6	0
Halifax	-3	1
Charlottetown	-7	-3
Sydney	-2	-1
Yarmouth	-2	1
Minneapolis	-3	1
Chicago	0	9
Detroit	-4	9
Boston	1	10
New York	1	9
Washington	1	13
Atlanta	3	14

soleil

	MARDI
Lever	5.57
Coucher	17.52
Durée	11.55

marée

	MARDI
Basse	1h40
Haute	6h20
Basse	14h00
Haute	18h40

Les policiers veulent un référendum sur l'abolition de la peine de mort

par Guy DUBE
envoyé spécial du Soleil

DRUMMONDVILLE — Le nouveau conseil de direction de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) s'est fixé un but précis, hier, quelques heures à peine après son élection à l'aide d'arguments suffisants et sérieux, pousser le gouvernement fédéral à tenir un référendum à la grandeur du pays avant d'adopter le projet de loi visant à abolir la peine de mort.

A la suite d'un sondage chez ses 3,930 membres, l'APPQ tentera en effet, au cours des prochaines semaines, de sensibiliser les dirigeants gouvernementaux sur

le fait que c'est le peuple qui est le principal intéressé à cette question épineuse et que c'est lui qui doit se prononcer avant tout.

Par ailleurs, il n'est pas du tout question de débrayage pour l'instant et l'association n'entend pas utiliser ce moyen pour parvenir à ses fins sur le maintien du châtiment suprême.

C'est ce qui ressort de la première réunion du conseil de direction de l'APPQ, qui a reçu un mandat de trois ans de la part de 3,544 votants, samedi après-midi, dans un motel de Drummondville.

Le nouveau président de

cette association policière, le caporal Raymond Richard, de Montréal, qui a battu l'ancien président Guy Magnan avec près de la moitié plus de voix, a attribué la victoire de la nouvelle équipe à "la piètre performance de l'ancien conseil de direction au cours des trois dernières années".

"Nous autres, nous avons un plan précis sur la peine de mort; il y a du boulot qui nous attend", a-t-il dit au cours d'une brève conférence de presse à l'issue du scrutin de la fin de semaine.

Le vote des 3,930 sergents, caporaux, agents et cadets de la Sûreté du Québec s'est effectué par courrier. Quelques centaines d'entre eux seulement se sont déplacés, en fin de semaine, pour assister au dépouillement.

L'ancienne équipe Magnan a été littéralement balayée.

Seulement quatre des 14 membres du conseil d'administration sont demeurés en poste et de ces quatre, trois l'ont été par acclamation.

Pendant les trois prochaines années, Raymond Richard dirigera les destinées de l'APPQ, secondé de trois autres "permanents". Il s'agit du vice-président Jean-Marie Bouchard, de l'unité d'urgence de Québec, qui a battu Gilles Dubé; du secrétaire général Yvon Bergeron, de Hull, qui l'a emporté sur Thomas Lambert; et du secrétaire-trésorier Edouard Bertrand, de Montréal, qui a pris la place de Jos-Luc Richard.

Les cinq directeurs régionaux de l'Est du Québec sont: Vital Guay, du quartier général de Québec; Jacques Tessier, pour Québec-sud et Québec-Nord; Bernard Dionne, pour Rivière-du-Loup; Phi-

lippe Pratte, dans la Gaspésie; et Yvon Boulanger, pour le Lac Saint-Jean-Saguenay-Côte-Nord.

L'ancien président Guy Magnan travaillait au sein du conseil de direction de l'Association des policiers provinciaux du Québec depuis neuf ans. Pour ce dernier, sa défaite signifie un retour à son travail de policier, auquel il n'a pas goûté depuis près de dix ans.

Il y a belle lurette que les votants ne s'étaient pas prononcés aussi massivement (90,5 pour 100) et il y a belle lurette également qu'un président a battu des opposants aussi majoritairement.

"A cause de cette majorité, notre association est unie plus que jamais auparavant", a précisé le nouveau président Raymond Richard, quelques minutes après son élection.

Essence déversée dans le Saint-Laurent par la ville de Montréal

MONTREAL (d'après PC) — Les autorités municipales de Montréal ont reconnu, hier, non sans un certain malaise, avoir jeté dans le Saint-Laurent plusieurs milliers de gallons d'essence par mégarde.

C'est une défectuosité du système de pompage dans un dépôt municipal souterrain qui a fait fuir l'essence dans les stations d'égout, et de là vers le fleuve.

Ce sont des comptables de l'administration municipale qui les premiers ont été alertés, ayant été incapables de découvrir la destination de quelque six mille gallons d'essence disparus. L'essence s'écoulait au rythme de 15 gallons à l'heure.

Membres greffés

MONTREAL (PC) — Dix médecins de l'hôpital Notre-Dame ont mis neuf heures, samedi, à greffer sur un enfant de neuf ans le bras et la jambe qu'il s'était fait sectionner dans un accident de train, à Cap-de-la-Madeleine.

Le chirurgien a expliqué que la greffe était particulièrement difficile chez un enfant, à cause de la petitesse des veines et des artères.

Facile, la liaison directe Québec-Fort Chimo (Nordair)

par André-A. BELLEMAIRE
envoyé spécial du Soleil à Fort Chimo (baie d'Ungava)

S'il n'en tenait qu'aux dirigeants de la compagnie de transport aérien Nordair, il serait très facile d'établir une liaison directe par réactés "737" entre l'aéroport de Québec et celui de Fort Chimo, important centre administratif du Grand Nord situé à quelque 800 milles au nord de la Vieille Capitale, sur la baie d'Ungava.

C'est ce qu'a déclaré M. Roland-G. Lefrançois, président de Nordair, au cours d'une conférence de presse tenue à Fort Chimo, jeudi. M. Lefrançois a d'ailleurs révélé que sa compagnie avait transmis une demande officielle en ce sens au président du Comité des transports aériens du Canada.

La conférence de presse à Fort Chimo a été tenue en présence des représentants locaux du gouvernement fédéral, du gouvernement québécois et des dirigeants des différentes associations d'Inuits, qui ont tous reconnu l'urgence de l'établissement d'une liaison directe Québec-Fort Chimo pour le mieux-être des communautés de la péninsule de l'Ungava.

Actuellement, environ 75 pour 100 des passagers transportés par Nordair, entre Montréal et Fort Chimo, sont des représentants gouvernementaux provenant de l'agglomération urbaine de Québec ou des Inuits subissant des traitements médicaux au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL).

Quelque 1,000 personnes vivent à Fort Chimo (750 Blancs et 250 Inuits). Les Blancs sont surtout des représentants du gouvernement du Québec (Direction générale du Nouveau-Québec, Commission scolaire du Nouveau-Québec, ministère des Affaires sociales, Sûreté du Québec, etc.) qui ont fréquemment à voyager entre Fort Chimo et la ville de Québec. D'autre part, les Inuits ont signé des ententes avec le CHUL pour leurs traitements médicaux.

Dans la situation actuelle, un voyageur désirant se rendre à Fort Chimo doit quitter Québec (75 pour 100 des cas) et se rendre à Dorval, où il couche; le lendemain matin, il monte à bord de l'avion de Nordair qui fait le trajet direct Montréal-Fort Chimo (quelque 900 milles, soit environ trois heures de vol). Au retour, il accomplit le même manège en sens inverse.

Les fonctionnaires rencontrés à Fort Chimo, la semaine dernière, se sont plaints de

la perte de temps que cause la situation actuelle, perte qui signifie gaspillage d'énergies et d'argent. D'un autre côté, l'absence actuelle d'un vol direct double les frais de voyage, soit encore là un gaspillage de fonds publics.

Et les Inuits ne sont pas tellement heureux à la pensée qu'un malade, nécessitant des soins urgents au CHUL de Québec, puisse subir un tort irréparable à cause de cette absence d'une liaison directe entre Fort Chimo et Québec (dont les frais sont, encore là, à la charge des autorités gouvernementales, à même l'argent versé par les contribuables).

Mais, pour obtenir la permission d'établir cette liaison directe Québec-Fort Chimo par réactés, la compagnie Nordair doit être autorisée à

"sortir" du territoire qui lui est actuellement octroyé et à pénétrer dans celui de la compagnie Québécoise, également intéressée à la liaison Québec-Fort Chimo (avec escales en route, cependant), depuis que la compagnie Saint-Félicien Air Service n'est plus là pour jouer ce rôle.

Toutefois, jusqu'à maintenant, c'est la compagnie Nordair qui obtient l'appui officiel des habitants de Fort Chimo, tant sur le plan individuel que collectif.

En ce moment, la compagnie Nordair accomplit un

vol par réacté et deux par turbo-propulsé Electra chaque semaine. A compter d'avril, le service sera assuré exclusivement par réactés "737". Puis durant l'été, les vols auront lieu les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine; et, à compter du 9 juillet, un vol supplémentaire sera ajouté le vendredi.

Nordair dessert actuellement tous les grands centres du Nouveau-Québec et du Grand Nord québécois (baie James, baie d'Ungava, Terre de Baffin), transportant passagers et marchandises dans ces localités éloignées.

AVIS DE CONVOCATION
ASSOCIATION DES TECHNICIENS-
OPTICIENS DU QUEBEC

A tous les membres de l'Association des Techniciens-Opticiens du Québec, vous êtes convoqués à une assemblée spéciale qui sera tenue le 27 mars 1976 à 1h.00 p.m. au Buffet Breton, 5960 rue Hochelaga, Montréal.

P.S. Ceux qui désirent devenir membres et bénéficier du tarif réduit doivent le faire avant le 27 mars 1976.

AIDE-COMMISS
POUR QUINCAILLERIE
Garon Ltée
2901 ch. Ste-Foy
Ste-Foy

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN
DE LA VUE
LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Ave, Limoilou, Québec



ROGER SIMARD
ET ASS.

809, boul. des Chutes, G1E 2C5. Bur.: 661-7733

RENOVEZ
AVEC LES
PRODUITS DE
BATIMENTS EN
ALUMINIUM

Demandez nos prix
—
Démonstration
et estimation
gratuite
jour et soir
—
FENETRES
PORTES
RETEVEMENTS
AUVENTS
GOUTTIERES
etc...

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

ALSCO INC. (1974)
MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
2070 rue Branly, Ste-Foy, 681-0089

Partenaire pour la vie!

Pour les diamants,
Birks a tout un service!

Si les joailliers étaient mondialement cotés pour leur professionnalisme et l'intégrité de leur réputation, Birks remporterait le trophée. Cette réputation joue en notre faveur. C'est pourquoi nous nous portons garant de la qualité et de la valeur du diamant que vous achetez chez nous, quel qu'en soit le prix.

De plus, comme nous en vendons beaucoup, nous pouvons maintenir nos prix plus bas que ceux des autres magasins. Quant à nos montures, elles gagnent à tous les coups et dans tous les styles.

Soyez heureux... l'amour est de la partie!



En passant
chez Birks,
prenez un
dépliantsur
les diamants.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035



monsieur québec

par yves bernier

Les minibus du Vieux Québec

Il est prévu depuis un certain temps que la circulation automobile dans le Vieux Québec va être considérablement diminuée et ceci peut-être plus vite que l'on ne croit. Beaucoup pensent que les autorités municipales, dont le maire Gilles Lamontagne, sont opposées à cette élimination, mais nous savons qu'une certaine somme d'argent a été placée en réserve à la CTCUQ en vue de l'achat de minibus qui serviraient au transport en commun à l'intérieur des murs, ce qui sera une amélioration par rapport aux mastodontes actuels. La semaine dernière, la ville a demandé au Comité de citoyens du Vieux Québec de soumettre un plan de zonage selon leurs revendications, c'est un geste très habile de l'hôtel de ville qui oblige ainsi le Comité à se compromettre de façon pratique sur le problème de la circulation comme sur les autres. Et tout le monde attend avec impatience les recommandations de la Commission d'aménagement, qui devraient être remises aux autorités municipales ces jours-ci. Et n'oublions pas les nouveaux taux de contraventions sur le stationnement (\$10 au lieu de \$5).

Deux secondes places

M. Jacques Forget, chroniqueur minier du SOLEIL, à Montréal, vient de recevoir deux mentions honorables au concours des Prix nationaux de rédaction patronné par le Toronto Press Club. Pour sa chronique minière hebdomadaire et un article intitulé "L'énergie en 1980: un défi coûteux", il a attiré l'attention du jury, et recevra ses prix lors du banquet annuel du Toronto Press Club, mercredi le 28 avril prochain. Félicitations Jacques!

Groupement des locataires

L'Assemblée générale du Groupement des locataires au Québec métropolitain a lieu demain soir, à 19h, à la CSN, boulevard Charest. On va discuter de l'inflation et du contrôle des loyers, des problèmes de chauffage, de la Régie des loyers "si peu efficace", dit le communiqué, et de la Coop d'habitation de citoyens de Saint-Sauveur. Souhaitons que de nombreux propriétaires vont être présents pour donner de l'information à leurs locataires, ce serait intéressant.

"Viens à la Fête"

Une rencontre fraternelle en chansons, "Viens à la Fête", mercredi soir au Centre Durocher, à 20h, c'est gratuit. Vous pourrez entendre le père Jean-Guy Morin, o.m.i.

Voyages aux personnes âgées

Un projet assez fantastique: grâce à un projet d'Initiatives locales, appelé "La tournée", les personnes âgées de la basse ville de Québec et de la Beauce, intéressées à connaître et visiter différentes régions du Québec n'ont qu'à se présenter au Patro Laval, rue Bigauette, où elles trouveront trois animateurs dynamiques prêts à leur proposer des activités socio-culturelles qui sauront les divertir. Ainsi, il y a des ateliers d'artisanat,

lundi, mercredi et vendredi, de 13 à 16h, et un film tous les mercredis. Puis, la compagnie Voyageur Inc., a prévu quelques courts voyages, ne comportant aucuns frais de transport (apportez votre argent pour les repas) dans différentes villes du Québec comme Montréal, Chicoutimi, Hull, Rimouski, Sherbrooke, etc... A Québec, quatre voyages seront organisés pour ceux qui n'ont pas encore eu la chance de visiter leur province. Téléphonez à 523-1574.

Le nouveau Beaufort

Si vous voulez en savoir plus long sur le budget de la nouvelle ville de Beaufort, ne manquez pas le dîner-causerie du député-maire Marcel Bédard, mercredi soir, à 18h, à la salle Sainte-Christienne, 3335 rue Guimont, Beaufort. C'est une initiative de la Chambre de commerce de Giffard. Il est assez inusité de voir un maire dévoiler le budget de sa ville à un dîner de Chambre de commerce!

Pour les enfants

Un défilé de mode, printemps-été 76, ce soir au Motel Rond-Point, de Lévis. C'est la boutique Mariette qui présente cette activité (\$3 l'entrée) au profit de l'enfance en difficulté d'apprentissage d'âge élémentaire.

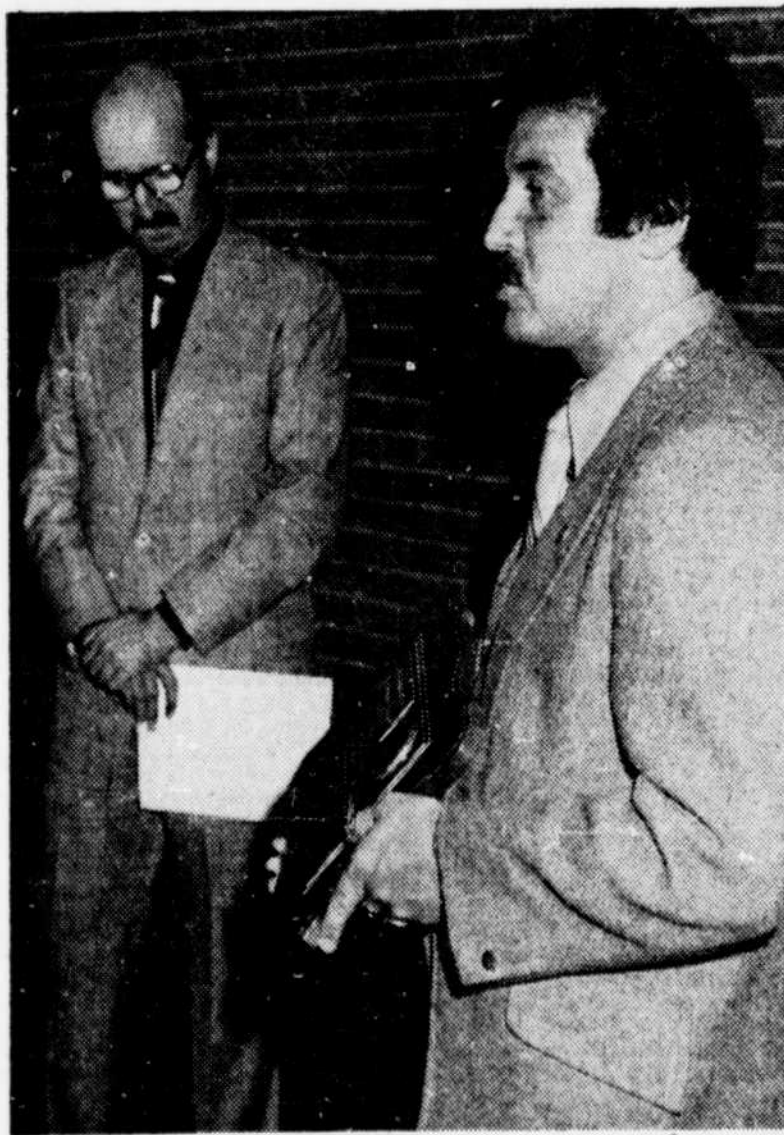
Expositions à voir

Hugh Barret

Celle de Hugh Barret, pédagogue auprès des centres de loisirs, malades mentaux ou détenus pour qui son art est devenu une thérapie. A la bibliothèque municipale de Sainte-Foy, jusqu'au 21 mars. De 14h à 17h, et de 19h à 21h30, les mardis, mercredis et jeudis soirs.

Festival 1976

Exposition d'une quarantaine d'artistes et artisans dans le cadre du Festival 1976 de Notre-Dame de la Pitié, ce soir et demain soir, au centre paroissial du 60 rue Général Vanier.



Le Soleil, André Belle-Isle

Il a relevé un lourd défi

Le premier "Mérite Québécois", lancé par CJRP, a été remis jeudi soir dernier au président du 22e Carnaval, Denis Harrington (à droite), en présence des journalistes et des autorités du poste de radio, dont M. Gilbert Hébert, à gauche. La décision du poste tient du fait que M. Harrington a su accepter un défi sérieux pour faire un succès du 22e Carnaval malgré des problèmes comme le film de l'ONF, la contestation et la mise en participation des hommes d'affaires de la région au financement de l'organisation.

"Centre-femmes" pour celle qui s'ennuie ou se sent démoralisée

par Louise PICARD

Entre les services limités à l'information et la psychothérapie avec un professionnel, il existe un palier où une personne avérée peut être d'un grand secours.

C'est du moins ce que tentent de démontrer les responsables d'un programme conjoint destiné aux femmes désireuses de sortir de leur solitude. Mis sur pied par des bénévoles expérimentés du YWCA et de l'Association canadienne pour la santé mentale, "Centre-femmes" s'adresse à toutes celles en quête de contacts humains, aux prises avec des problèmes personnels ou isolées dans un milieu ne leur offrant que peu ou pas de ressources.

De telles situations sont particulièrement fréquentes dans les milieux urbains, où des individus vivent souvent dans la solitude et l'anonymat le plus complet.

A "Centre-femmes" dont le local est situé dans l'édifice du YWCA, au 885 ave. Holland, il suffit d'un simple appel téléphonique pour sortir de cet anonymat et établir un contact humain et chaleureux. Ouvert du lundi au vendredi, de 10h a.m. à 16h et le mardi soir, de 19h à 21h une ligne téléphonique privée y est installée avec un dispositif permettant à la réception du YWCA de prendre les appels logés après les heures d'ouverture.

Une vingtaine de bénévoles sont à la disposition de celle qui s'ennuie, se sent lasse ou démoralisée, à la recherche d'un appui moral ou ayant tout simplement le goût de causer.

Fonctionnant depuis quelques mois déjà, ce projet pilote fut rendu possible grâce à des subventions du ministère de la Santé et du Bien-être social à Ottawa, dans le cadre de l'année internationale de la femme. Les principales coordinatrices sont Mmes Louise Côté, de la Santé mentale — filiale de Québec — et P. Goodspeed du YWCA.

L'orientation du centre se définit

selon les besoins des femmes qui le fréquentent. On y donne divers renseignements sur les services sociaux, les garderies, l'aide juridique, la planification des naissances, les services éducatifs, etc. Des activités de groupe sont prévues et on y offre celles déjà existantes au YWCA.

S'efforçant de donner un caractère humain et personnel à la publicité relative à tous ces services, les bénévoles dirigent, au besoin, les personnes qui les sollicitent vers les organismes déjà existants. Une collaboration étroite est établie notamment avec le service de consultation conjugale et l'aide juridique.

L'âge des femmes qui fréquentent le centre varie. Elles sont parfois de milieux défavorisés, plusieurs sont séparées ou divorcées. Il y a aussi les jeunes mères de famille retenues à la maison à la semaine longue et souffrant d'isolement, ou encore des femmes de 40 ou 50 ans (on les retrouve en nombre élevé) qui n'ont plus leurs enfants et se sentent seules, inutiles ou désemparées.

Lorsque le premier contact est établi, on s'efforce de les rappeler au moins 1 fois la semaine. Leurs problèmes sont souvent d'ordre psychologique mais quelle que soit leur importance, on y accorde la même attention. Au "Centre-femmes" l'on croit que le seul fait d'aider ces femmes à sortir de leur solitude constitue une forme de prévention mentale.

Le centre est à la recherche de bénévoles désireuses d'offrir leurs services, ne serait-ce que quelques heures par jour ou par semaine. Il suffit de composer le numéro suivant: 683-0851. Toutes les femmes désireuses d'appeler au centre doivent aussi utiliser ce numéro.

Enfin, une journée d'étude qui aura pour thème "l'engagement dans la collaboration" est prévue le 26 mars au Cercle universitaire. Elle regroupera des professionnels du ministère de la Santé et des bénévoles de l'Association de la Santé mentale.



Dans ce local mis à la disposition de "Centre-femmes" par le YWCA, une bénévole est toujours présente et attentive aux besoins des visiteuses.

La CSN met sur pied des comités de lutte et des comités de solidarité

par Pierre BOULET

Les membres du Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CSN) ont décidé, en fin de semaine, de mettre sur pied deux structures régionales qui nécessiteront la participation de tous les syndicats affiliés autour de luttes spécifiques. Il s'agit des comités de lutte et des comités de solidarité.

Réunis en assemblée mensuelle, samedi, les délégués du CCSNQ ont en effet adopté une proposition en ce sens de leur comité directeur. Le Conseil central de Québec devient donc la première instance de la CSN à donner suite à une recommandation du dernier Conseil confédéral au sujet de la formation de tels comités.

En présentant leur projet, les dirigeants du CCSNQ ont rappelé que leur principale faiblesse vient de la difficulté d'organiser une véritable solidarité des travailleurs autour de luttes spécifiques. L'institution des comités de lutte et de solidarité vise principalement à remédier à cette carence.

La formation des comités a d'abord été pensée en fonction de la lutte aux lois dites anti-inflationnistes (C-73 et 64) qui, comme l'expliquait un permanent du Conseil central remettant en question tout le contexte des relations de travail.

Il va sans dire que le cadre opérationnel des comités de lutte et de solidarité s'étend à tous les conflits de travail qui sont susceptibles de survenir dans la région.

Les comités de lutte

Sept comités de lutte seront institués dans le Québec métropolitain, qui, à cette fin, aura été divisé en autant de zones: Nord, Saint-Sauveur — Vanier, Limoilou — Saint-Roch, Côte de Beaufort, Sainte-Foy — Saint-Sacrement, Haute-ville et Lévis.

Chaque des zones regroupera donc de 12 à 30 syndicats, c'est-à-dire de 1.000 à 3.000 membres. Les comités de lutte auront pour fonctions:) de mobiliser les ressources de leur zone pour assurer un soutien concret aux travailleurs en lutte (participation au piquetage, orga-

nisation de soirées de solidarité, manifestations, etc.);

b) diffuser de l'information sur les luttes ouvrières en cours;

c) assurer une formation syndicale, socio-économique et politique minimale pour permettre à leurs membres de dégager plus clairement les enjeux et le sens des luttes qu'ils mènent.

Les comités de lutte seront formés d'au moins deux militants de chacun des syndicats de la zone (dont un membre de l'exécutif, d'un vice-président du comité directeur du Conseil central et d'un adjoint au vice-président).

Les comités de solidarité

Quant aux comités de solidarité, ils seront formés dans chaque syndicat affilié au CCSNQ afin de soutenir et d'élargir l'action des comités de lutte. Ils comprendront les militants du syndicat présents au comité de lutte, de même que tous les membres désireux de militer à l'intérieur de ce comité.

Les comités de solidarité auront pour fonctions:

a) de mobiliser les membres de leur syndicat pour qu'ils manifestent

leur appui aux travailleurs en lutte, tant au niveau de la zone qu'au niveau de la région et de l'ensemble du mouvement ouvrier;

b) distribuer de l'information sur les luttes ouvrières en cours;

c) trouver des luttes qu'il serait possible de mener à l'intérieur de leur syndicat et en informer le comité de lutte de leur zone;

d) favoriser la tenue, à l'intérieur de leur syndicat, des sessions de formation et de réflexion sur le sens et l'enjeu des luttes.

La coordination des actions des divers comités sera assurée par le comité directeur du CCSNQ en collaboration avec les représentants des fédérations.

De la parole aux actes

Pour espérer atteindre ces buts, le comité directeur affirme qu'il importe d'axer le travail des comités de lutte sur une démarche réflexion-action.

"Il faut éviter de tomber dans l'activisme syndical, c'est-à-dire de l'action pour de l'action, sans tenir compte de la nécessité de comprendre les enjeux réels de nos luttes; il faut également éviter de tomber dans l'extrême contraire, qui serait de la formation pour de la formation", commente le comité directeur du CCSNQ.

Selon les dirigeants du Conseil central de Québec, il était devenu nécessaire de penser des mécanismes devant permettre d'amorcer le développement d'une véritable solidarité ouvrière, "dépassant enfin le stade du verbalisme prometteur des congrès et des assemblées syndicales".

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui est venu dire quelques mots aux délégués du Conseil central, a laissé entendre qu'il faudra beaucoup de courage pour mener à terme cette expérience.

"Si ça devait donner un résultat dans 70 pour cent des cas, ce serait un énorme succès", a-t-il commenté.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES

DOCTEURS EN OPTOMETRIE

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417

(En haut Société des Alcools)

Informations: 651-9443

705 EST. BOUL. CHAREST QUÉBEC TEL: 512-1297 628-0507

CHIROPRATICIEN

ce que vous attendiez pour ne plus attendre

BUFFET
chaud/froid
\$2.95 \$3.95
en journée en soirée

NOTRE UNIQUE SPÉCIALITÉ
mieux vaut voir ce que l'on veut manger
que d'en lire la description

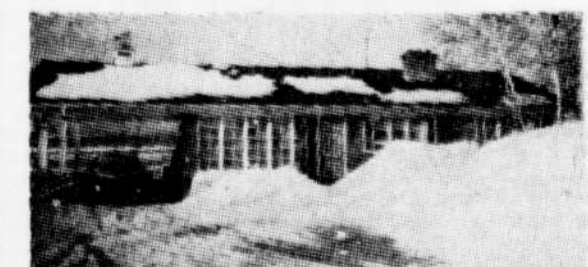
la Nouvelle
Orléans
Place Laurier

Service d'Optique

Elite
RAYON D'OPTIQUE
ET D'OPTOMETRIE

Détailants opérant en vertu de la Loi
des optométristes et opticiens de la
province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'Autobus 529-4855
Galerie Chagnon, Lévis 833-1322

La maison de la semaine



à vendre

VUE SPECTACULAIRE

LAUZON. Fonctionnel 6 pièces, pierre, brique. Dominant le fleuve, plus très intéressant soubassement. Deux salles de bains. Abri d'auto. Libre mi-juin.

Madame Jean-Paul Hardy - 527-7662

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

1121 chemin Ste-Foy

683-2103

Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec du système

l'éditorial

Choisir: ou sa maison ou des meubles

La population du Saguenay n'est pas correctement informée sur les problèmes que pose la question de Parc-Saguenay. Il n'y a guère danger d'erreur à constater une absence véritable et totale d'information chez plusieurs Saguenéens. Même chez des gens qui ont pour mission de véhiculer l'information.

Il est donc pour le moins osé de dire que la majorité des citoyens du Saguenay serait favorable à la création d'un parc fédéral dans la région de la rivière Eternité puisqu'elle ignore tout ou presque de sa signification profonde. Ceux qui se sont permis de laisser croire en l'existence d'un appui majoritaire au projet de Parc-Canada se sont non seulement leurrés mais ont trompé, volontairement ou pas, les gens. Les députés Paul Langlois et Gérard Harvey comptent parmi ceux qui ont véhiculé cette ineptie. Marc-André Bédard s'est tu, ce qui n'est guère mieux. On nous dit qu'il a l'intention de parler un jour prochain.

Nous oublierions donc l'attitude de ces opportunistes comme nous oublierions également les résultats de l'enquête conduite l'an dernier par un professeur de l'université du Québec à Chicoutimi. Celle-ci démontrait de façon trop évidente ce manque véritable d'information au sein de la population saguenéenne. Le fait était d'ailleurs à ce point éloquent que le rédacteur en chef du Quotidien, Bertrand Tremblay, un des plus fervents défenseurs de Parc-Saguenay, s'était cru moralement obligé de reconnaître publiquement cette situation malheureuse.

Dans le concret, les gens du Saguenay

croient, en tenant compte de ce qu'on leur en a dit jusqu'à maintenant, à quatre avantages bien précis.

En premier lieu, le gouvernement fédéral leur offre \$20 millions. Cet investissement avec lequel on aménagerait Parc-Saguenay produirait un impact économique important au niveau de toute la région. Le projet, en cours de réalisation et une fois terminé, générerait de très nombreux emplois. Et finalement, il produirait une hausse exceptionnelle de l'afflux touristique au Saguenay. Voilà pour ce que les Saguenéens ont retenu jusqu'à maintenant. Peu leur en chaut qu'on ait tenté de leur vendre le Pérou.

Le comité de promotion de Parc-Saguenay et les députés fédéraux et provinciaux de la région se sont bien gardés de préciser que ces \$20 millions ne noieraient pas le Saguenay sous un flot de bienfaits aussi prometteurs qu'on a bien voulu leur laisser croire.

On ne leur a pas appris, par exemple, que les crédits dont dispose Parc-Canada sont loin d'être rassurants. Que le ministre responsable, Judd Buchanan a dû, bien malgré lui, le confirmer au mois de mai dernier. "Comme conséquence de la création de plusieurs parcs à travers le Canada, a-t-il dit, dont deux au Québec, Forillon et La Mauricie, les crédits mis à la disposition de Parc-Canada ne suffisent même plus à embaucher des gens et à maintenir à un degré acceptable l'entretien des parcs existants." Quelle logique pique donc MM. Jean Chrétien et Buchanan à vouloir coûte que coûte créer un nouveau parc fédéral dans la région du Bas-Saguenay s'ils n'ont plus d'argent?

Mais référons à la nouvelle politique tarifaire de Parc-Canada pour l'année 1976 et nous serons alors en droit de nous demander si les Saguenéens ne sont pas en train de devenir à leur insu les dindons de la farce.

M. Patrice Dionne, le directeur de la Région du Québec dit clairement dans une lettre en date du 9 mars que: "le programme de lutte anti-inflation a fortement influencé le rajustement des tarifs, ce qui entraîne de façon générale une réduction dans presque tous les secteurs". En lisant entre les lignes nous pouvons donc conclure que s'il y a baisse de tarifs, il y a par conséquent diminution des investissements, statu quo au domaine de l'aménagement et stabilisation des services à leur niveau de qualité actuel. En d'autres mots, Jean Chrétien et Judd Buchanan n'ont plus d'argent pour aménager de nouveaux parcs, Parc-Saguenay inclus.

Il est vrai que Parc-Saguenay fut promis aux Saguenéens au cours d'une campagne électorale. Une promesse faite en temps d'élection, qu'elle soit sensée ou pas, doit être réalisée quand elle sort en droite ligne du cerveau d'un ministre. Et à plus forte raison quand il s'agit de celui de Jean Chrétien qui veut faire des parcs fédéraux au Québec son oeuvre politique.

Les Saguenéens ne savent pas, il est vrai, que l'idée d'assurer la conservation des caps Trinité et Eternité a été littéralement volée au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dont le projet mûrissait lentement dans son service des recherches depuis au moins 1973.

A cause de l'attitude du ministre Chrétien, le Québec a dû préciser plus tôt que prévu ses intentions à ce sujet.

Dans une proposition de partage des investissements soumise à Ottawa le 18 septembre 1974 le Québec prévoyait consacrer au Parc de Rivière Eternité, entre 1975 et 1980, des crédits de l'ordre de \$2,660,000. Un plan d'aménagement a été préparé. Des discussions se sont engagées.

Depuis, le Saguenéen continue à ressembler à ce type qui possède une belle maison mais qui n'a pas l'argent nécessaire pour la bien décorer et la bien meubler. Il est financièrement à l'étroit et un décorateur-ensemblier veut profiter de sa gêne passagère.

Jean Chrétien est venu un jour lui proposer de l'aménager. Il s'est dit prêt à y consacrer \$20 millions. Il pose une seule condition: que le Saguenéen lui donne sa maison.

Deux alternatives s'imposent. Ou le Saguenéen conserve sa maison et la décorera quand il en aura les moyens ou il permet à Jean Chrétien de la meubler en y englobant son seul et plus important avoir, sa maison.

Il serait intéressant de savoir si notre premier ministre Robert Bourassa accepterait, lui, de céder sa propriété de Mercier à un décorateur-ensemblier en échange de quelques meubles scandinaves et de papiers tentures imprimés aux Etats-Unis?

Raymond GAGNE

l'opinion des lecteurs

Les modifications du zonage à Lévis

M. le rédacteur en chef,

L'Association des locataires de Place Pierre Georges Roy s'interroge sérieusement sur la décision que prendra le Conseil de Ville de Lévis concernant la modification du règlement de zonage de son secteur.

Cette modification du règlement de zonage serait nécessaire pour faire suite à une demande d'agrandissement de l'entreprise Atelier de Pneus Lévis Inc. (Lévis Tire Shop), située à l'Kennedy et Boulevard Pie X. Cette demande d'agrandissement de l'entreprise a été faite à la municipalité le 16 décembre 1975. A cette date la Commission Municipale d'Urbanisme (C.M.U.) n'était pas favorable à recommander une telle modification du règlement de zonage pour permettre la réalisation de ce projet.

Le 19 janvier 1976, les autorités municipales rencontrent les responsables de la C.M.U. pour leur demander de reconsidérer leur position. Ceux-ci n'acceptent de le faire qu'à la condition expresse que les administrateurs de l'Office Municipal d'Habitation soient consultés, étant donné qu'un bon nombre des locataires des logements municipaux sont directement impliqués dans cette affaire.

Ce n'est qu'en date du 23 février 1976 que ce projet a été soumis à une assemblée spéciale des administrateurs de l'Office Municipal d'Habitation de Lévis où siègent deux représentants des locataires de logements municipaux dont la présidente de l'Association des locataires de Place Pierre Georges Roy, Madame Charlyne Genest.

Les administrateurs présents à cette rencontre spéciale de l'Office décident de mandater cette dernière pour prendre position après s'être informée de la situation. Après avoir effectué les démarches nécessaires, Mme Genest constate que la réalisation de ce projet entraînerait des désagréments certains aux locataires de Place Pierre Georges Roy en nuisant à leur environnement et surtout en réduisant le point de vue déjà restreint de beaucoup d'entre eux. L'opposition de Mme Genest à la réalisation de ce projet a été fidèlement transmise au Conseil de Ville par le biais d'une lettre du secrétaire de l'Office Municipal lue à l'Assemblée publique du Conseil de Ville, tenue lundi le 1er mars dernier.

Quelques locataires de Place Pierre Georges Roy étaient présents à

cette Assemblée du 1er mars. L'un d'entre eux a d'ailleurs pris la parole pour expliquer leur position sur cette question. Après cette intervention, un des conseillers municipaux, M. Jean Cauchy manifestait le désir que le Conseil de Ville approfondisse la question avant de rendre sa décision.

Ce souci de bien peser la situation nous semblait très positif. C'est pourquoi nous nous étonnons que les conseillers aient quand même adopté l'avis de motion annonçant l'étude prochaine de la modification du règlement de zonage permettant l'agrandissement de l'entreprise Atelier de Pneus Lévis Inc. et cela, malgré les réticences connues des locataires de l'Office Municipal d'Habitation et de la Commission d'Urbanisme de Lévis.

Nous savons que la décision à venir du Conseil de Ville sur la question de modification du règlement de zonage demeure décisive quant à la réalisation de ce projet. Nous espérons donc que cette décision sera favorable au bien-être des résidents des logements municipaux.

L'Association des locataires de Place Pierre Georges Roy
Par Charlyne Genest, prés.



Nos professeurs sont-ils des fossoyeurs de la langue française?

M. le rédacteur en chef,

Nous avons le privilège de parler le français, langue internationale, et seul l'anglais — sur les quelque 3,000 langues que l'on recense dans le monde — le surclasse sur ce plan. C'est beaucoup dire et on ne voit pas pourquoi, par fausse modestie, nous irions cacher la fierté et la satisfaction que nous en retirons ou encore, sacrifier ce précieux atout pour quelque obscur idéal scientifique ou au profit de quelqu'autre langue.

Depuis le début du XXe siècle, notre langue a vu ses positions s'effriter au profit de l'anglais et on peut dire sans risque d'erreur que le creux de la vague a été atteint au lendemain du deuxième conflit mondial. La montée fulgurante des Etats-Unis et l'éclipse provisoire de l'Europe y ont beaucoup contribué.

L'effort de reconstruction en France et l'entrée sur la scène internationale

de plus de 25 Etats francophones d'Afrique et d'Asie dans la période d'après-guerre sont venus freiner la glissade dangereuse dans laquelle le français s'était engagé. Ce dernier phénomène, pour important qu'il soit, ne doit cependant pas faire illusion. Plusieurs facteurs contribuent en effet au prestige international d'une langue et il serait insuffisant de s'en remettre uniquement au nombre de pays ou d'hommes qui s'en réclament. Nous vivons à une époque d'interdépendance accrue où le monde semble rapetissé comme une peau de chagrin. Les rencontres internationales de tous ordres se multiplient. On n'y discute plus seulement de questions diplomatiques mais aussi, signe des temps dans lesquels nous évoluons, de questions scientifiques, techniques, professionnelles etc. Bref, une langue gagne en prestige international si elle s'affirme dans le secteur scientifique. Ainsi, quoiqu'il soit moins répandu que d'autres langues, l'allemand n'en exerce pas moins un plus grand attrait

grâce notamment à la qualité des travaux scientifiques qui y sont publiés.

Le développement des contacts humains pose un problème linguistique de taille. Ceci se manifeste particulièrement dans le domaine scientifique tant il est vrai que l'échange et la communication peuvent difficilement se faire si chacun utilise sa propre langue. Les hommes de science en provenance de petites communautés linguistiques sont confrontés à un grave dilemme lorsqu'il s'agit de diffuser les résultats de leurs recherches: ou bien ils utilisent la langue qu'ils connaissent le mieux, en l'occurrence leur langue maternelle, et leurs travaux connaissent un faible rayonnement; ou encore ils optent pour une langue internationale, moins bien maîtrisée, mais combien plus utile pour la diffusion de leurs recherches. Quel que soit leur choix, il y a perte de substance pour la science.

Deux solutions semblent prévaloir. L'une consiste à accroître qualitativement et quantitativement la recherche et les publications dans la langue concernée de façon à inciter les chercheurs étrangers à s'initier à cette langue pour rester à la toute fine pointe de leur discipline. C'est la solution retenue en URSS par exemple. L'autre consiste à laisser la langue nationale en faveur d'une langue internationale surtout lorsqu'il s'agit de diffuser des connaissances très spécialisées. Cette solution semble avoir cours de plus en plus en Europe septentrionale, au profit de l'anglais. Ce serait aussi hélas le cas

au Canada français du moins si on en juge par certains faits.

Nous avons entre les mains une brochure intitulée "Recherche et enseignement de 2e et 3e cycles au département de physique". Cette brochure contient la liste des articles et ouvrages publiés par les professeurs du département de physique de Laval pendant l'année 1974-75. Or, sur les 94 publications citées, 80 (soit 74% du total) ont été rédigées en anglais. Soulignons que cette brochure vise à intéresser les étudiants du département à poursuivre leurs études supérieures à Laval. Nous ne disposons pas de données pour les autres départements de la faculté de sciences et de génie mais nous sommes enclins à penser que la situation n'est guère plus reluisante.

En somme, il ne suffit plus d'avoir à recourir régulièrement à la littérature en langue anglaise ou d'assister à des conférences données dans cette langue; voilà que nos étudiants sont obligés de s'en remettre aux textes anglais pour prendre connaissance des travaux effectués par leurs professeurs. Incroyable mais vrai.

On se plaindra ensuite de la piètre qualité du français des étudiants, futurs cadres et professeurs. Ce n'est pas non plus de cette façon que nous retiendrons les plus talentueux d'entre eux au Québec. Car une fois l'habitude de l'anglais prise pourquoi crouilleraient-ils dans des laboratoires sous-équipés. Travailler en anglais à Columbia ou Harvard University n'est guère plus différent que de travailler

en anglais à Laval. Et si les conditions de recherche sont supérieures ailleurs alors... bonjour la compagnie. La fuite des cerveaux ça nous connaît au Québec.

N'acquiesce pas facilement une langue qui veut. Une enquête dont les résultats ont été rendus partiellement publics dernièrement rapporte que 79% des étudiants collégiaux et universitaires consultés déclarent subir un surcroît de travail à cause de l'utilisation de manuels anglais. L'enquête ne dit malheureusement pas ce qu'il en coûte en termes d'argent, de temps, de talents etc. pour les étudiants qui ne sont pas en pleine possession de leurs moyens linguistiques. Le coût en est sûrement élevé. Cette remarque s'applique aussi bien aux professeurs et aux chercheurs qu'aux étudiants. Permettez une anecdote. Lors d'un colloque international, un conférencier de langue française choisit de présenter sa communication en anglais dans l'espoir d'être compris par le plus grand nombre. Mal lui en prit. Un auditeur américain devait finalement confier à son voisin: "Quel dommage. En s'exprimant en français il aurait été au moins compris des francophones; en choisissant l'anglais, il n'a été compris de personne".

Enfin, en recourant à l'anglais pour la rédaction de leurs publications ou pour faire leur exposé dans les congrès internationaux, nos chercheurs contribuent à l'effritement des positions du français dans le monde. Lorsque les chercheurs de Norvège ou du Danemark utilisent l'anglais de préférence au norvégien et au danois,

ils ne portent pas de préjudice trop grave à leur langue nationale puisque ces langues ne sont pas en lice pour le titre de langue internationale. Il en est tout autrement pour le français. La France l'a bien compris puisqu'elle presse fortement ses conférenciers à s'exprimer en français dans les colloques internationaux. Seule, elle pèse bien peu dans la balance; le soutien des chercheurs et conférenciers québécois ne serait pas de trop. Pourquoi les Brésiliens, les Roumains, les Egyptiens, les Vietnamiens etc. continueraient-ils à utiliser le français dans leurs communications si les francophones eux-mêmes ne s'en soucient guère? Pourquoi apprendre le français si cette langue est de peu d'utilité dans les rencontres internationales?

Il est certain qu'actuellement la langue française n'a pas la partie facile. Depuis quelques décennies, il semblerait que le soleil brille pour d'autres langues à commencer par l'anglais. Mais la valeur d'une langue se mesure dans l'épreuve. En attendant des jours meilleurs, il faudra être vigilant et continuer à lutter pour promouvoir sinon maintenir le statut international du français. Pour cela, nous attendons de nos professeurs-chercheurs qu'ils fournissent un effort particulier pour faire valoir qualitativement et quantitativement la science québécoise... en français. Nous leur demandons enfin de se préoccuper davantage de cette question et de nous proposer des solutions.

Denis Turcotte
pour le Comité du livre français à Laval

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

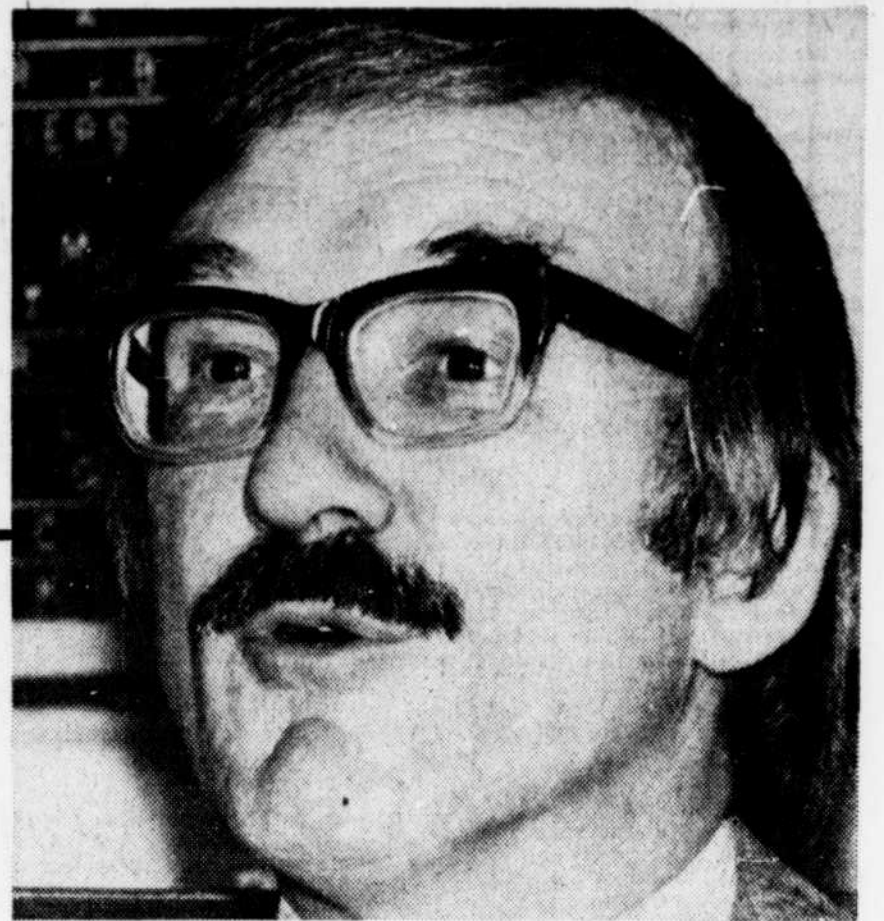
Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Les juges Harry L. Aronovitch, Kenneth Mackay et James K. Hugessen ont fait la sourde oreille aux démarches des ministres Chrétien, Lalonde et Drury. L'intégrité de la magistrature est donc préservée et c'est là l'essentiel. Contrairement à certaines attentes, le juge en chef de la cour supérieure du Québec, Jules Deschênes, n'a pas procédé à une enquête à partir des révélations faites sur les interventions des ministres libéraux, pas plus qu'il n'a rendu jugement dans sa lettre au ministre fédéral de la Justice Ron Basford. Dans le document dont nous

reproduisons de larges extraits, le juge Deschênes s'est d'abord employé à rappeler l'indépendance du pouvoir judiciaire face au pouvoir législatif et ensuite à informer le ministre des faits tels qu'ils lui ont été relatés par les trois juges. Il a "fermé" les dossiers Chrétien et Lalonde et s'est attardé sur la "gravité" du cas Drury. Le débat est donc retourné sur la scène politique où, comme on l'a vu, le premier ministre l'a tranché en refusant la démission du ministre Drury et en même temps l'enquête demandée par l'Opposition.



L'intégrité de la magistrature est sauve: l'incident est clos

par Jules Deschênes,
juge en chef de la cour
supérieure du Québec

"Il importe d'abord de rappeler l'essentiel des principes qui régissent les relations du pouvoir judiciaire avec les deux autres pouvoirs dans notre pays.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 traite du pouvoir exécutif dans son chapitre III, du pouvoir législatif dans son chapitre IV et du pouvoir judiciaire (judicature) dans son chapitre VII.

Par ses articles 96, 99 et 100, l'AANB assure au pouvoir judiciaire les garanties d'indépendance et de sécurité qui sont essentielles à son impartialité et qu'une longue tradition lui assure. (...)

Il importe au plus haut point que cette liberté du pouvoir judiciaire, conquise de haute lutte au cours des trois derniers siècles, soit jalousement préservée de toute atteinte.

Elle doit donc demeurer, en particulier, à l'abri des interventions de membres du cabinet, quelle que soit la qualité des intentions qui animent ceux-ci.

Il y a lieu d'ajouter, à la lumière des événements des derniers jours, qu'elle doit aussi demeurer à l'abri des interventions du Parlement. Je ne saurais mieux faire que de rappeler les paroles de Sir Wilfrid Laurier à la Chambre des communes le 15 septembre 1903:

"C'est une étrange conception qui veut que les juges soient responsables devant le Parlement. Où est cette responsabilité? J'ai toujours compris que les juges étaient responsables seulement à leur propre conscience et que le Parlement n'a aucun pouvoir sur eux. Il est vrai qu'ils peuvent être démis de leurs fonctions, mais seulement à la requête des deux Chambres. Cette loi a été adoptée pour les rendre absolument indépendants du Parlement, et ils sont seulement responsables devant le Parlement que dans des cas extrêmes de malversation."

A l'intérieur de ce système, certaines personnes possèdent la responsabilité d'assurer l'intégrité et l'efficacité du fonctionnement de l'organisation judiciaire.

Dès l'abord, eu égard à la nature des faits qui m'amènent à vous écrire et en vue d'éviter toute confusion, il me paraît qu'il y a lieu d'écarter la suggestion que le Conseil canadien de la magistrature joue un rôle en cette affaire. Sa juridiction porte en effet sur l'examen des plaintes relatives à la conduite des juges, et non pas des plaintes qui peuvent concerner la conduite de tierces personnes vis-à-vis ceux-ci.

Par ailleurs, mes fonctions comme juge en chef sont en partie décrites dans l'article 21a de la loi des tribunaux judiciaires du Québec.

"21a. Le juge en chef, le juge en chef associé et le juge en chef adjoint de la cour supérieure coordonnent et répartissent le travail des juges de cette cour.

Les juges de cette cour sont sous la surveillance du juge en chef, du juge en chef associé et du juge en chef adjoint et doivent se soumettre à leurs ordres et à leurs directives en ce qui concerne l'accomplissement de leur travail.

Ces alinéas s'appliquent sous réserve des dispositions qui suivent."

Chacun sait cependant que cette disposition; n'exprime qu'une partie de la réalité et que les fonctions du juge en chef tiennent autant et plus de l'usage et de la tradition non écrite.

Chose certaine, j'ai profondément à coeur le souci de l'intégrité de la cour supérieure, de l'indépendance de ses membres et de l'efficacité de son travail.

Il existe donc un point de contact concret entre vos obligations et les miennes, même si elles connaissent un point de départ différent; c'est pourquoi je me fais un devoir de vous répondre.

Je ne me reconnais toutefois aucune obligation vis-à-vis le Parlement — hors celle de bonne conduite — ni vis-à-vis le gouvernement et les invitations à faire enquête qui ont été lancées à mon adresse à la Chambre des communes m'apparaissent hors de propos.

Encore plus déplacée m'apparaît la suggestion,

également exprimée à la Chambre des communes, que se serait préparé entre l'honorable premier ministre du Canada, vous et moi un "cozy 'All in the family' arrangement" (H. of C. Deb., 4 mars 1976, page 11490).

Je ne puis également que repousser la proposition voulant que je procède à interviewer privément l'un ou l'autre des membres du cabinet dont les noms ont été mentionnés en Chambre. Je n'ai pas été nommé pour présider une commission d'enquête et il n'entre évidemment pas dans le cadre de mes fonctions de m'ériger en enquêteur semi-officiel pour le compte de la Chambre des communes. Je n'ai donc rencontré aucun de vos collègues ni eu le moindre contact avec eux, soit directement, soit par intermédiaire.

J'ai appris par les médias d'information, il y a quelques jours, les allégations d'interventions indues que l'honorable juge Kenneth C. MacKay vous a transmises, par lettre du 20 février 1976, concernant les honorables Marc Lalonde, Jean Chrétien et Charles M. Drury.

Il s'agit évidemment de questions qui ne sauraient me laisser indifférent et auxquelles je me suis intéressé dès qu'elles sont venues à ma connaissance. Je dois préciser cependant que personne ne m'en avait

fait la moindre allusion avant la diffusion du reportage du Globe & Mail de Toronto le 3 mars. Qui plus est, les deux premiers de ces incidents sont survenus sous le régime de mon prédécesseur qui, au meilleur de mes renseignements, n'en avait pas lui-même été saisi, du moins officiellement.

Je ne veux donc poser en juge ici ni de vos collègues ni des miens. Mais vu la publicité que ces incidents ont connue et vu qu'ils sont susceptibles de réfléchir sur la conception que le public se fait et doit se faire de l'administration de la justice, je crois opportun de vous transmettre les renseignements que je possède afin que vous puissiez adopter, dans votre domaine, les mesures qui vous paraîtront opportunes. Je me réserve de faire de même dans le champ de ma compétence. (...)

Le dernier incident a impliqué, il y a environ deux mois, Monsieur le ministre Charles M. Drury et Monsieur le juge en chef adjoint James K. Hugessen.

Je ne saurais mieux faire que de vous communiquer le récit que m'en a transmis Monsieur le juge Hugessen le 5 mars, avec son autorisation de le porter à votre connaissance:

"M. Drury m'a téléphoné durant l'audience des

accusations d'outrage au tribunal contre André Ouellet. Il m'a téléphoné à la maison, le soir, après le dîner, alors que je me trouvais au sous-sol à aider mon plus jeune fils à assembler un train qu'il avait reçu à son anniversaire, quelques jours plus tôt. J'ai accepté l'appel, mais je n'ai pris aucune note. L'appel a eu lieu entre la première et la deuxième journée de l'audience, laquelle a eu lieu le 8 et le 16 janvier 1976. Je suis presque certain que l'appel téléphonique a eu lieu le mercredi 14 janvier.

"Je connais M. Drury depuis plusieurs années et même si nous ne sommes pas des amis intimes, nous nous tutoyons.

"La conversation a porté sur deux aspects de la cause Ouellet:

1 — S'il serait possible que M. Ouellet fasse des excuses formelles et ainsi mettre un terme aux procédures.

2 — L'opinion qui circulait, selon M. Drury, dans certains milieux à Ottawa selon laquelle les procédures engagées contre M. Ouellet constituaient en quelque sorte une conspiration de l'establishment anglophone contre des Canadiens français haut placés.

"Au sujet du premier point, j'ai simplement dit à M. Drury qu'une personne accusée d'outrage pourrait toujours tenter de purger sa peine par des excuses complètes et que toute action de ce genre serait certainement prise en considération par la cour lorsque viendrait de disposer de l'affaire. Je lui ai également dit que la formulation des excuses devrait être discutée entre les avocats des parties et que je ne devrais pas y être impliqué avant que les avocats n'en soient venus à une entente et ne soient prêts à me rencontrer ensemble. De fait, j'avais déjà eu une discussion assez similaire avec les deux avocats à mon bureau immédiatement avant le début de la cause, le 8 janvier. Dans les deux cas, l'entretien a été très court et s'est terminé lorsque, dans le premier, l'avocat de M. Ouellet et, dans le second, M. Drury ont déclaré que M. Ouellet n'avait prononcé les paroles qui lui étaient attribuées. Puisque des excuses impliqueraient nécessairement une admission quant aux paroles alléguées, toute poursuite de la discussion devenait futile.

"Quant au second point soulevé par M. Drury, je lui ai tout simplement dit que je n'avais jamais entendu quoi que ce soit du genre, que je trouvais cela ridicule et que, de toute façon, comme juge ces choses dépassaient complètement ma compétence et que je ne pouvais même pas les prendre en considération.

"Quoique j'aie considéré à ce moment là que cet appel était déplacé (et je crois l'avoir souligné à M. Drury), je n'ai pas cru qu'il tentait d'influencer mon jugement. J'avais plutôt l'impression qu'il essayait, dans la mesure du possible, d'éviter une confrontation entre les pouvoirs politique et judiciaire. De toute façon, je n'ai posé aucun geste à la suite de cet appel et je l'ai tout simplement oublié. Dans la mesure où l'on peut déterminer son propre processus mental, je suis convaincu que ce coup de téléphone n'a influencé en aucune façon ma décision."

De fait, comme vous le savez, Monsieur le juge Hugessen a accueilli la requête pour outrage au tribunal par un jugement du 23 janvier 1976, dont un appel est pendu.

Il me paraît peu douteux que les faits relatés par Monsieur le juge Hugessen sont graves, compte tenu de la personnalité de son interlocuteur et des circonstances dans lesquelles l'appel téléphonique lui a été fait.

Cependant, je ne connais pas la version de Monsieur Drury et l'affaire s'est déroulée, j'imagine, sans témoin.

Je m'abstiens en conséquence de porter un jugement, sauf pour constater que Monsieur le juge Hugessen n'a joué ici qu'un rôle passif et a été la victime des circonstances.

Voilà, Monsieur le ministre, les faits que je crois de mon devoir de porter à votre connaissance.

Vu les circonstances tout à fait spéciales qui ont entouré la divulgation de ces incidents et les débats qu'ils ont suscités au Parlement, je n'ai pas d'objection que vous rendiez cette lettre publique, si vous le jugez opportun. Mes trois collègues dont les versions sont relatées plus haut m'ont donné leur assentiment à cet effet.

J'y verrais même l'avantage que le public se sente ainsi rassuré sur l'intégrité de la magistrature, vu les résultats négatifs par lesquels se sont soldées les démarches dont mes collègues avaient fait l'objet."



La "gravité" de son dossier n'a pas empêché le premier ministre Trudeau de refuser la démission de Charles Drury.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur.

Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$13.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

RÉDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES	647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CRÉDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

L'affaire Drury...

(Suite de la première page)

des doutes sur la possibilité d'une stratégie commune en Chambre.

D'autre part, le leader conservateur âgé de 36 ans a déclaré aux électeurs de sa circonscription de Rocky Mountain qu'il disposerait de moins de temps pour s'occuper d'eux à cause de ses nouvelles responsabilités.

"Au cours des deux prochaines années, je vais devoir continuer à compter sur votre amitié et votre encouragement", a-t-il ajouté en expliquant que les mois à venir seront difficiles pour lui et le gouvernement.

M. Clark entreprenait la première étape d'une tournée de trois jours dans sa circonscription, quelques heures après que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau eut refusé d'accepter la démission du ministre des Travaux publics, M. Bud Drury.

Enquête refusée

Le premier ministre a refusé carrément d'instituer l'enquête réclamée avec insistance par les conservateurs et les néo-démocrates qui veulent que toute la lumière soit faite sur les présumées interventions de M. Drury et de ses collègues Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor et Marc Lalonde, ministre de la Santé, auprès de juges de la Cour supérieure du Québec.

M. Clark a ajouté que deux de ses conseillers dans la capitale étudiaient le rapport soumis à ce sujet par le juge en chef Jules Deschênes. Lorsque M. Drury a donné sa démission, il a admis que son intervention dans la cause d'outrage au tribunal du ministre de la Consommation, M. André Ouellet, était inconvenante.

Le rapport déposé aux Communes vendredi a déclenché une controverse qui, selon M. Clark, fera l'objet de nouveaux débats cette semaine.

"Nous n'avons obtenu aucune réponse la semaine dernière, a dit M. Clark. M. Trudeau a commis une erreur politique et je ne pense pas qu'il puisse s'en tirer comme ça".

Le chef de l'Opposition a toutefois dit qu'il considérait M. Drury comme un homme honnête et doutait que ce dernier ait été mis au courant à l'avance que sa démission serait refusée s'il la donnait.

M. Clark a souligné que M. Broadbent et lui-même s'étaient entendus pour continuer à réclamer une enquête publique et tenter de forcer M. Ouellet à répondre aux questions des députés de l'Opposition sur les événements qui ont amené l'intervention de M. Drury.

L'évasion facile de...

(Suite de la première page)

aussi aisément. Le directeur du centre de détention, M. Gilles Blanchard, était inaccessible.

Le seul interlocuteur rejoint par téléphone, hier soir, a mentionné qu'une enquête très sérieuse est en cours, au centre de détention, suite à l'évasion de Beupré.

L'évasion

La version la plus courante de l'évasion d'Yvan Beupré laisse présumer de la complicité d'au moins trois personnes, qui se trouvaient à l'intérieur et à la sortie du centre de détention, samedi matin, entre dix et onze heures, moment où le meurtrier a pu quitter les lieux.

Une personne se présenta à la prison, pour verser les amendes devant servir à libérer Rodrigue Beupré, et lorsque ce dernier fut appelé, c'est Yvan Beupré qui répondit. Les gardiens le conduisirent jusqu'à la sortie, où une femme l'attendait dans une automobile.

Le subterfuge fut découvert quelques heures plus tard, seulement.

A la police de Québec, on croit que Beupré est déjà loin de Québec, et dans les milieux policiers, on émet différentes hypothèses quant à sa destination. Selon certains, il se serait dirigé vers l'Ouest du pays, après être parvenu à Montréal, et selon d'autres, il aurait pris la direction du Sud.

Présumé complice

L'évasion d'Yvan Beupré, qui a provoqué une certaine consternation parmi la population de Québec, est survenue deux jours avant que le tribunal criminel de la cour supérieure de Québec se prononce sur le sort de Rodrigue Thériault, accusé également du meurtre de Yvon Houle et de Suzanne Masse, survenu le soir du 20 décembre, à Québec.

Vendredi, les membres du jury avaient obtenu du juge Yvan Mignault un congé jusqu'à ce matin, alors que le président du tribunal doit prononcer son adresse aux jurés.

Négligence

Les policiers de Québec et de la SQ attribuent à la négligence du personnel de garde du centre de détention le fait que Beupré ait pu quitter les lieux aussi facilement.

Tout indique par ailleurs, que l'évasion avait été préparée minutieusement depuis quelques jours, mais l'on conçoit mal et même pas du tout que les responsables de la prison aient laissé un meurtrier sous leur nez... en lui ouvrant les portes, sans se douter de rien.

Les gardiens ont confondu Yvan Beupré avec son frère Rodrigue, qui avait été enfermé dans le même quartier cellulaire, peu de temps avant l'évasion, pour de simples infractions au règlement municipal de stationnement.

Les policiers trouvent anormal que l'évadé condamné à perpétuité soit demeuré dans une prison provinciale à sécurité minimum, si longtemps après sa condamnation, alors qu'il aurait dû être transféré dans un pénitencier fédéral.

Nul doute que toutes ces circonstances et anomalies feront l'objet d'une enquête approfondie sur les conditions de détention et de sécurité à Orsainville.

La passoire

L'évasion vraisemblablement bien orchestrée d'Yvan Beupré consacre définitivement la réputation de passoire que la prison d'Orsainville s'était acquise, dès son ouverture, il y a environ six ans.

Depuis deux ou trois ans, toutefois, les évasions furent relativement rares, mais on peut établir à plus d'une trentaine le total des fuites survenues à la prison d'Orsainville.

Il y a trois semaines, Gérard Dupuis, qui attend son procès pour meurtre, avait faussé compagnie à ses gardiens, au cours de son transport du palais de justice à la prison. Il avait un petit revolver qui lui avait été passé au cours de son bref passage au palais de justice, présume-t-on.

La constitution...

pas le non massif, clair et net du Québec mais le oui donné par le reste du pays qui a prévalu."

L'opposition officielle n'entend cependant pas jouer la "politique du pire", mais remplir à fond son rôle de chien de garde en rappelant au gouvernement Bourassa ses responsabilités à l'endroit du peuple québécois.

M. Morin était le conférencier au banquet de clôture du 142ème congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et il en a profité pour présenter une fresque, historique, juridique et politique, de la lutte constitutionnelle, qui se livre au Canada depuis 200 ans.

Un jeune convive au banquet disait à l'issue de la conférence qu'il avait retrouvé le professeur tant apprécié à l'université de Montréal.

Comme il l'a souligné au début de sa conférence, M. Morin avait des raisons personnelles de se sentir chez lui à la SSJB, dont la présidence fut

(Suite de la première page)

assurée par deux de ses grands-oncles, Augustin-Norbert Morin et Victor Morin.

C'est à l'instigation de la SSJB de Montréal, particulièrement de M. François-Albert Angers, qu'il acceptait en 1967 la présidence des États Généraux, prélude à sa carrière politique.

M. Morin devait enfin rappeler à la fin de sa causerie la réponse de M. Trudeau aux journalistes de Toronto lui demandant qui était responsable de l'échec de Victoria. "It's the Saint-John-The-Baptist", avait répondu M. Trudeau, selon M. Morin.

Et le chef de l'Opposition officielle demande à la SSJB de jouer à nouveau un rôle de leadership dans la mobilisation des Québécois qui s'impose devant l'annonce d'une nouvelle ronde constitutionnelle.

Si M. Trudeau met à exécution sa menace de rapatrier unilatéralement la constitution, il s'agira, selon M.

Québec, Le Soleil, lundi 15 mars 1976

Morin, d'un coup de force, d'un coup d'Etat contre le Québec.

Pour celui qui fut un des grands responsables du rejet de la formule Fulton-Favreau, à la belle époque de Jean Lesage, la question fondamentale demeure le sort du peuple québécois, qui ne saurait être abandonné aux mains d'une majorité anglaise.

Et M. Morin n'est pas du tout impressionné par les garanties culturelles que M. Bourassa entend réclamer avant de consentir au rapatriement de la constitution canadienne.

"Les garanties culturelles, a-t-il ajouté, n'ont jamais été que de vulgaires chiffons de papier. Les seules garanties que je connaisse sont celles du pouvoir politique et économique."

Reprenant la thèse de son collègue péquiste, M. Claude Morin, le chef de l'Opposition officielle a souligné que la lutte constitutionnelle est constante, malgré l'apparence trompeuse statu quo à certaines époques.

Un "mini scandale" plane sur la campagne de Ford

GREENSBORO, Caroline du Nord (AFP) — Une ombre de scandale a effleuré le président Ford en pleine campagne électorale, samedi, entre l'Illinois et la Caroline du Nord.

M. Ford a décidé, après avoir entendu le directeur de sa campagne électorale M. Howard (BO) Callaway, à bord d'Air Force One, entre Chicago et Greensboro, de le suspendre provisoirement de ses fonctions.

M. Callaway avait été accusé vendredi par un journal du Colorado, le "Denver Post", d'être intervenu, pendant qu'il était secrétaire de l'Armée, pour obtenir que l'administration américaine des parcs cède à une société, dont il est actionnaire avec son frère, des terrains pour construire une station de sports d'hiver à Crested Butte dans les Montagnes Rocheuses.

M. Callaway aurait eu des entretiens, dans son bureau du Pentagone l'année dernière, avec de hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur dont dépend l'Administration des parcs, afin que celle-ci rendit un avis favorable.

Le frère de M. Callaway aurait déjà été avisé d'une décision favorable mais celle-ci n'a pas encore été rendue officiellement.

Le sénateur Floyd Haskell, démocrate du Colorado, Etat dans lequel se trouve Crested Butte, a aussitôt demandé qu'une enquête soit ouverte sur les agissements de M. Callaway.

Dans une conférence de presse samedi à Greensboro, le président Ford a réaffirmé sa confiance dans "l'intégrité" de M. Callaway tout en reconnaissant qu'il connaissait mal les allégations portées contre le directeur de sa campagne.

Il a ajouté que M. Callaway ne reprendrait pas ses fonctions jusqu'à ce qu'il ait été complètement exonéré par les autorités appropriées, et M. Ford a suggéré que le département de la Défense ou le département de l'Intérieur fasse une enquête.

Dans l'atmosphère surchauffée de la campagne des élections primaires, la presse et la télévision américaines ont immédiatement vu dans l'affaire Callaway la possibilité d'un "mini scandale", le premier qui atteindrait la réputation d'honnêteté et d'intégrité de l'entourage de M. Ford.

"L'affaire Callaway" tombe juste, avant les élections primaires de l'Illinois, demain, et de la Caroline du Nord, le mardi suivant, et elle sera sûrement exploitée par l'adversaire républicain de M. Ford, l'ancien gou-

verneur Ronald Reagan, qui avait déjà accusé à divers propos le président de "mentir".

M. Ford espère toujours remporter dans l'Illinois et en Caroline du Nord une cinquième et une sixième victoires consécutives sur M. Reagan et lui porter ainsi le coup de grâce. Tous les sondages indiquent une marge substantielle en faveur du président.

A moins que d'ici là, "l'affaire Callaway" ne prenne de nouvelles proportions.

Un prêtre escroc

VERCELLI, Italie (AFP) — Le père Eligio, "père spirituel" de l'équipe de football "Ac Milan" et ami de son président Gianni Rivera, vendait des consulats, selon les policiers italiens qui l'ont arrêté vendredi pour escroquerie.

Les enquêteurs affirment en effet hier que le prêtre promettait, contre la somme de cinquante millions de lires \$50.000, des postes de consuls honoraires. Le frère du père Eligio, également prêtre, ainsi que l'un de ses avocats ont également été arrêtés.

Intégrale ORLANE PARIS

Nouveau 24 heures de protection et traitement pour peaux sèches et sensibles...

24 Heures sur 24 heures peaux sèches et sensibles seront traitées avec la ligne Intégrale de Orlane. 4 produits spécialement créés pour se compléter traiteront nuit et jour les peaux sèches et fragiles. Les hydrateront, les adouciront et les protégeront.

A. CREME DE JOUR INTEGRALE
Souple et légère elle forme un film protecteur contre tout agent extérieur. Parfaite base de maquillage. \$17.94

B. CREME DE NUIT INTEGRALE
Penètre immédiatement, aide votre peau à maintenir son hydratation même dans les conditions les plus déséchantantes. \$24.

C. LOTION INTEGRALE
Rigoureusement sans alcool aux ingrédients adoucissants elle complètera le nettoyage de votre peau et laissera votre épiderme frais et doux comme du satin \$14.

D. CREME DEMAQUILLANTE
Crème qui tout en nettoyant efficacement conserve le pH et l'hydratation de votre peau. \$15.

brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363

Votre Certificat Personnel D'office Beauté

EMIS PAR: ORLANE PARIS

ECHANGEABLE CHEZ:

BRUNET

MAIL ST ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
Du 16 au 20 mars 1976

Le détenteur de ce certificat a droit aux services professionnels suivants, donnés par des experts en cosmétologie, formés chez ORLANE, Paris.

1. Une analyse en profondeur des problèmes les plus intimes de votre peau sera faite avec l'aide des tout nouveaux appareils de vérification ORLANE.
2. Un programme complet de soins personnels et de maquillage sera préparé spécialement pour vous.
3. Les spécialistes ORLANE vous offre deux échantillons de soins de beauté en accord avec les résultats de l'analyse.

Les services ci-haut mentionnés sont donnés à titre gracieux. Aucun achat n'est requis. Les produits ORLANE sont garantis de donner entière satisfaction ou votre argent vous sera remis.

COUPON
D'UNE VALEUR DE
\$5.00

À l'achat de \$10.00 ou plus de produits ORLANE.

A NOTER: ce coupon est échangeable aux magasins ORLANE uniquement. Un seul coupon par personne.

INDEX

Services
Ventes
100-200



- 103-Activités diverses
- 106-Agences matrimoniales
- 109-Alimentation
- 112-Ambulances
- 115-Aménagement de terrain
- 118-Ameublement
- 121-Animaux
- 124-Antiquités
- 127-Appareils électriques
- 130-Argent à prêter
- 133-Argent demandé
- 136-Articles de sport
- 139-Assurances
- 142-Bicyclettes
- 145-Camping
- 148-Carnaval
- 151-Chauffage
- 154-Conditionnement physique
- 157-Décoration intérieure
- 160-Déménagement
- 163-Déneigement
- 166-Equipement de bureaux
- 169-Equipement de commerce et de restaurant
- 172-Enseignement - Cours
- 175-Entreposage
- 178-Extermination
- 184-Instruments de musique
- 187-Jeux - Jouets
- 190-Livres - Timbres - Monnaie
- 193-Locations diverses
- 196-Machines à coudre
- 199-Marchandises diverses demandées
- 202-Matériaux de construction
- 205-Matériaux de démolition
- 208-Médecins
- 211-Perdu - Trouvé
- 214-Personnel
- 217-Photographie
- 218-Piscines
- 220-Radios - Télévisions
- 223-Réceptions
- 226-Rembourrage
- 227-Réparation - Entretien
- 228-Amélioration de maisons
- 229-Service 24 heures
- 230-Services spécialisés
- 232-Soins de Beauté et d'esthétique
- 235-Souffleuse à neige
- 236-Souhaits
- 238-Tableaux - Encadrements
- 241-Tapis - Tuites
- 244-Tondeuses
- 247-Vacances - Voyages
- 250-Vélocités
- 253-Vêtements

Emploi
300



- 306-Agents
- 312-Occasions d'affaires
- 318-Hommes demandés

La police met fin au suspense de Calgary

CALGARY (PC) — L'un des deux gunmen qui avaient tenu deux femmes en otages pendant plus de 24 heures a été trouvé mort hier, lorsque la police a investi la maison dans laquelle le duo s'était barricadé.

L'autre homme a été transporté d'urgence à l'hôpital.

La police croit que les deux individus ont absorbé une trop grande dose de méthadone.

Ils avaient capturé les otages vendredi soir, à l'issue d'un hold up qui devait se solder par la mort du détecti-

ve Keith Anderson, âgé de 40 ans, de la police de Calgary.

Les deux hommes étaient en liberté sous cautionnement, l'un à la suite d'une accusation de meurtre et l'autre, de tentative de meurtre.

Un commando tactique de la police a investi la maison à 15 heures, heure de Montréal, soit une heure après l'expiration du délai demandé par les gunmen à la libération samedi soir des deux derniers otages, en échange de deux cartons de Coca Cola et d'une certaine quantité de méthadone.

Cette drogue est utilisée pour traiter les héroïnomanes.

Silence de mort

La police a pénétré dans la maison où personne n'avait donné signe de vie depuis 14 heures. Les limiers ont pris la précaution de tirer au moins dix grenades lacrymogènes dans l'immeuble avant d'y pénétrer.

Le sergent-détective Aubrey Anderson, officier responsable de la brigade des homicides de la police de Calgary a révélé que les deux hommes avaient été trouvés inanimés dans une chambre de l'étage supérieur de la maison.

Au cours de conversations téléphoniques avec des reporters, les deux hommes s'étaient identifiés comme William Nichols, 27 ans, de White Rock, en Colombie-Britannique et John Frederick Gamble, 23 ans, de Vancouver.

Ils ont admis leur participation au vol à main armée commis vendredi soir à la caisse d'économie d'Inglewood et au cours duquel le détective Harrison a été mortellement blessé.

La police n'avait pu établir formellement l'identité du

cadavre retrouvé dans la maison, mais on croyait qu'il s'agissait de Gamble.

Son présumé complice est entre la vie et la mort dans un hôpital de Calgary.

Selon les premiers rapports parvenus vendredi soir, les deux hommes auraient été armés jusqu'aux dents, mais hier la police n'a retrouvé que deux armes de poing dans la maison investie.

Un porte-parole a précisé qu'aucun policier n'avait ouvert le feu dans la demeure.

Plusieurs heures avant le tragique dénouement, les policiers avaient déjà une bonne idée de ce qui avait pu se passer dans une maison au cours des longues heures d'attente, puisque des appels téléphoniques répétés tout le long de la nuit étaient restés sans réponse.

Les policiers ont aussi vainement appelé les gunmen à l'aide de porte-voix.

Promesse tenue

La police avait cependant promis d'attendre jusqu'à midi, heure locale avant d'intervenir. Les policiers avaient donné leur parole

aux gunmen samedi soir, au moment de la libération des otages.

Les forces de l'ordre se sont cependant décidées à investir la maison, lorsque Me Jim Hogan, un avocat de Vancouver venu sur place à la demande de Gamble pour négocier en son nom, a été, lui aussi, dans l'impossibilité d'obtenir une réponse des hommes barricadés dans la maison.

L'intervention de cet avocat avait par ailleurs permis la libération des deux otages, soit Mme Laila Kassam, dont l'époux avait été détenu brièvement, et Mlle Diane Perry, une institutrice âgée de 28 ans.

Au cours des entretiens téléphoniques qu'il a eus avec les journalistes, Nichols avait déclaré que Gamble et lui étaient "prêts à mourir tout de suite, demain ou n'importe quand".

"Nous savions en quittant Vancouver que nous allions mourir avant de retourner derrière les barreaux. Per-

sonnellement, je suis disposé à prendre une arme et à me tirer dans la bouche pour me flamber la cervelle plutôt que de retourner en taule", avait-il dit.



Tirant dans toutes les ouvertures, des policiers s'apprentent à donner l'assaut.



Un policier s'approche prudemment d'une fenêtre de la maison où sont terrés les deux bandits.



Salon de l'électrolyse

KEBEC enr.

Clinique d'épilation définitive.

Pour rendez-vous

529-6336 - rés.: 658-3252

360 est, boul. Charest, Québec

AVIS

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue samedi dernier.

LE NOUVEAU SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUEBEC, PLACE FLEUR DE LYS

529-7361 local 206

est bien situé à l'étage principal près de l'entrée du Pot au Feu et non au deuxième.

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

H&R BLOCK ne s'occupe que d'impôt à l'année longue. Nous ne disparaissions pas après le 30 avril. Des bureaux sont ouverts à l'année afin de vous aider.

Soyez rassuré sur vos impôts.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

TEL.: 522-5144 — QUEBEC

578, rue St-Jean (Ste-Claire) - 115 est, rue St-Joseph (Longelier)

LES SAULES

1223, boul. Masson (Père-Lelievre)

LEVIS

411, av. Bégin (St-Thomas)

CHARLESBOURG

7355-4, 1re Avenue (73e Rue)

LIMOILLOU

555, de la Canardière (9e Rue)

ST-SACREMENT

Centre d'achat Innovation

STE-FOY

Place Naville, 3400, Quatre-Bourgeois (Henri IV)

Aux Magasins

Sears

• Place Fleur de Lys • Place Laurier

• Galeries Chagnon

Au Magasin

LaSalle

GIFFARD

1515, d'Estimauville

HEURES DES MAGASINS

Autres bureaux à

• MATANE • ST-GEORGES DE BEAUCE • CHICOUTIMI • SACRÉ-COEUR

• ST-ANSELME • ALMA • JONQUIÈRE • MONTMAGNY

SUR SEMAINE DE 9 A.M. à 9 P.M.

SAMEDI DE 9 A.M. à 5 P.M.

SANS RENDEZ-VOUS



et de la beauté

Elizabeth Arden

Les atouts d'une beauté vraisemblable: les produits de soin et de maquillage pour éclaircir votre regard, faire briller vos lèvres et faire de nouvelles conquêtes.

• Différence visible: complexe hydratant pour réussir une amélioration optimale visible en 14 à 21 jours. 1.25 once 12.50

• Velva moisture film: Hydrate et protège tout le jour. 4 onces 7.00

• Crème nettoyante qui démaquille en profondeur. 4 onces 4.50

• Lotion tonifiante qui affine la peau et enlève toute trace de démaquillant. 12 onces 5.50

• Ombre à paupières en poudre. Minaudière avec miroir et applicateur. 3.80

Rencontrez Madame MARIETTE ROUILLARD à notre comptoir de Centre-Ville du 15 au 20 mars incl. et à celui de Place Laurier du 22 au 27 mars incl.

Elle vous guidera sur les soins à apporter à votre visage et vous conseillera pour le maquillage nouveau ce printemps.

R. 16, r-de-ch. Centre-Ville et r. 816, Place Laurier 2e.

Parquet
PLUS PRÈS DE VOUS...



Votre cadeau

gratuit avec tout achat de \$7.50 et plus de produits Arden.

Il comprend:

- Fond de teint hydratant
- Parfum Blue Grass atomiseur
- Crème de nuit Bye-Lines
- Mascara épaississant





Empilage

Il ne s'agit pas d'une course à rebout mais du résultat d'une collision impliquant 23 véhicules, en fin de semaine, à Thorold, en Ontario. Une femme a perdu la vie et de nombreuses personnes ont subi des blessures légères dans l'accident survenu sur une chaussée glissante, à la sortie d'un tunnel.

Un ancien résident de Québec est découvert assassiné en Pennsylvanie

Le corps d'un individu de 57 ans, Gaston Poissant, qui a déjà vécu à Québec, a été découvert sous un amas de terre, dans un terrain vacant devant servir à la construction d'une autoroute, à Ridley Park, en banlieue de Philadelphie, en Pennsylvanie, samedi.

L'homme avait été porté disparu par sa femme, une Japonaise, le 10 décembre dernier; la femme avait raconté que son mari était parti en compagnie de deux hommes, la veille, alors qu'il portait sur lui une somme d'argent et des bijoux personnels.

Selon les informations transmises au journal par un

reporter du Philadelphia Evening Bulletin, c'est le chien berger allemand d'un promeneur qui a détecté le cadavre en état de décomposition avancée.

Les renseignements fournies par la police de Ridley Park indiquent que Gaston Poissant avait vécu à Québec, il y a quelques années.

Disparition

La Sûreté du Québec du poste de Rimouski signalait, hier soir, la disparition de Gilbert Couture, 33 ans, de Sainte-Thérèse de Gaspé. L'homme souffrant apparemment d'épilepsie, a quitté sa demeure au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Employés municipaux de Dolbeau accusés de fraude

Roberval (D'après PC) — Le chef de la police, le trésorier et quatre employés de la municipalité de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean, ont comparu en fin de semaine devant la cour des sessions de la paix de Roberval, sous des accusations de fraude et de vol concernant une somme de globale de \$100,000 dollars.

Les six accusés ont été libérés sous caution en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu le 21 avril.

Le chef de la police, Charles

Edouard Lallemand, a été suspendu de ses fonctions.

Les six accusés, qui ont comparu devant le juge Jean-Charles Simard, en Cour des sessions sont: le chef de police Charles-Edouard Lallemand, le trésorier Marcel Boissonneault, le trésorier adjoint Louis-Philippe Moreau, les commis François Casse et Léger Gaudreault et la caissière Johanne Niquette.

A l'exception de Boissonneault, qui a été libéré sous un caution de

\$20,000, les accusés ont pu recouvrer leur liberté moyennant \$1,000. Le chef de police a de plus été suspendu de ses fonctions.

L'enquête préliminaire a été fixée au 21 avril prochain.

La Sûreté du Québec a révélé qu'elle avait consacré trois semaines d'enquête dans cette affaire, en collaboration avec un comptable du ministère des Affaires municipales et comptable à l'emploi de la ville de Dolbeau.

Un Québécois et une Fiat 128 gagnent le Rallye d'Hiver canadien pour la 5e fois!



Le Montréalais Jean-Paul Pérusse et la Fiat 128 traction avant réalisent là un exploit qui ne sera probablement jamais égalé. Comme en 1969 la Fiat 128 n'avait pas usurpé les sept titres de "Voiture de l'année" qu'elle avait remportés en 1969!

Ou les Québécois sont meilleurs conducteurs...ou les Fiat sont les plus endurantes...ou les deux!

Le Rallye d'Hiver canadien est considéré par les experts comme l'épreuve la plus dure pour un conducteur et sa voiture: environ 1,000 milles dans la neige et le froid, sur des pistes défoncées... il faut passer! Plus de la moitié des concurrents ne franchissent même pas la ligne d'arrivée.

Jean-Paul Pérusse s'est payé le luxe de battre encore une fois les Porsche, BMW, Volvo, Dodge Ram Charger 4 roues motrices, Honda... Il

doit être bien bon conducteur et sa voiture bien endurante!

Les principales qualités de la 128? La traction avant pour la tenue de route, un moteur 4 cyl. robuste, consommant peu, et beaucoup d'espace. Car la 128 a été conçue non pour gagner des rallyes, mais pour

transporter facilement 4 adultes, économiquement! Dotée d'un grand coffre, elle offre aussi en équipement standard: direction à pignon et crémillère, servo-freins à l'avant, suspension indépendante et pneus radiaux.

Venez vite essayer la Fiat 128, la petite "pass-partout" qui a prouvé son endurance chez nous!



FIAT

Retrouvez le goût de conduire!

Modèles disponibles:
128 Custom et Standard, 2 portes, 4 portes et station-wagon. La toute nouvelle 128-SP "Hatch-back", 3 portes.

Lessard M. Ltée
49 boul. St-Joseph
Québec-Ouest, P.Q.
623-5471

A. Lachance Automobiles Ltée
629 route Kennedy
Pintendre, Lévis
837-8897

Jacques Girard Automobile Inc.
656, Graham-Bell
Ste-Foy, P.Q.
687-0753

A Montréal,



notre table n'a pas d'égale.

Nous vous offrons 20 restaurants et bars. Du simple comptoir au grand dîner dansant, vous avez le choix. Alors rendez-vous-y sans mettre le pied dehors, et, si vous le voulez, faites porter l'addition à votre note d'hôtel.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada. Premier arrêt des autobus et voitures en provenance de l'aéroport. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), le Montréal Aéroport Hilton, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Réservations: consultez tout hôtel Hilton ou du CN, Hilton Reservation Service, ou votre agent de voyage.

Y'a longtemps que j'y pense...
Aujourd'hui, je suis décidé...

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE

- 1- Viser un but OU végéter
- 2- Entregent OU timidité
- 3- Confiance en soi OU peur
- 4- Esprit de décision OU indécision
- 5- Maîtrise de soi OU éternement
- 6- Succès OU échecs
- 7- Persuasion par la parole OU trac
- 8- Enthousiasme OU tristesse
- 9- Bonne conversation OU commérage
- 10- Attitudes positives OU complexes
- 11- Autosuggestion OU abandon aux circonstances
- 12- Culture personnelle OU ignorance
- 13- Vie familiale OU solitude
- 14- Leadership et travail d'équipe OU isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Bonheur OU malheur

UN NOUVEAU GROUPE DÉBUTE MARDI SOIR TOUS SONT INVITÉS

692-3890 (LE JOUR) 524-1976 (LE SOIR)

- | | |
|--|------------------|
| a) Culture humaine | b) Communication |
| c) Entraînement à la parole en public | |
| d) Direction de personnel et d'assemblée | |

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES de Québec Inc.

(nouveau nom de l'Institut de Personnalité)
Palais Montcalm, suite 220
Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no: 669533



BERNARD PAUZE
président et animateur

Vente d'échantillons de plancher

sur bureaux, chaises, fauteuils, classeurs, etc.

30 à 45% d'escompte

(QUANTITÉ LIMITÉE)



STATIONNEMENT GRATUIT STATION SPUR, 795, COTE D'ABRAHAM

GE

LA CIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU

770, COTE D'ABRAHAM
522-6876

Chasseurs et manifestants attendent l'arrivée des phoques au large des côtes de Terre-Neuve

ST. ANTHONY, Terre-Neuve (PC) — Près d'un million de phoques, dont plus de quart sont des nouveau-nés à fourrure blanche, commenceront à dériver au large de la pointe nord de Terre-Neuve dans quelques jours, et des chasseurs canadiens et norvégiens leur feront la chasse.

La tuerie projetée par des chasseurs voyageant à bord de sept bateaux canadiens et cinq norvégiens devait commencer aujourd'hui, mais l'on croit comprendre que ces navires ne pourraient réussir à atteindre les troupeaux que plus tard, à cause des glaces.

Deux groupes protestataires, la Fondation Greenpeace de Colombie-Britannique, et cinq femmes dirigées par Brian Davies, directeur du Fonds international de protection des animaux, qui a son siège social à Fredericton, s'apprêtent également à se lancer entre les bancs de glace, dès la première occasion.

Près de 300 personnes ont défilé dans le centre-ville de Montréal, samedi, portant des pancartes et chantant des mots d'ordre durant une couple d'heures, à l'appui d'une demande de bannir toute chasse aux phoques dans l'Atlantique-Nord.

Naufragés du Cape Freels de retour à la maison

T.-N. (PC) — En bonne santé malgré les 15 heures passées dans des canots de sauvetage sur l'océan déchaîné, la plupart des 23 naufragés du patrouilleur "Cape Freels" étaient hier de retour dans leurs familles.

Les membres de l'équipage du navire du ministère canadien des Pêcheries ont été pris à bord d'un navire de recherche scientifique, le "Hudson", à quelque 120 milles au sud-est de Terre-Neuve.

Seule le steward Morgan Green, de Grand Bank, T.-N. est demeuré à l'hôpital où on soigne ses blessures au dos, mais il est dans un état très satisfaisant.

Le "Cape Freels" a continué à brûler et a sombré à 19h40. Heure normale de l'Est samedi, alors que le brise-glace John Cabot tentait de le remorquer jusqu'au port.

Une enquête a été instituée pour déterminer comment l'incendie s'est déclaré sur le navire et pourquoi le sinistre est devenu incontrôlable.

Les sept membres de l'équipage qui étaient de quart au moment de l'incendie ont reçu l'ordre de ne pas parler de l'incendie jusqu'à ce que l'enquête du ministère des Transports soit terminée.

Les autres marins pouvaient parler librement de leur mésaventure.

DINER-CAUSERIE



M. Marcel Bédard

La Chambre de Commerce de Giffard vous convie à un dîner-causerie mercredi le 17 mars 1976, à 18h00, à la salle Ste-Chrétienne, 3335 rue Guimont, Beauport (secteur Giffard). M. Marcel Bédard, ingénieur, maire de la nouvelle ville de Beauport, dévoilera le premier budget de la ville. Une invitation particulière s'adresse à la population du Grand Beauport. Pour réservations, Paul Lafleur 628-8723. (ann.)

Le défilé a pris fin au square Victoria, non loin du consulat de Norvège. Il avait été organisé par des membres montréalais du Fonds international.

Mme Lisa Humm, de Chicago, l'une des cinq femmes arrivées samedi pour aider Brian Davies a révélé hier que trois autres femmes sont revenues sur leur décision, à Gander, en entendant parler des risques que présentent actuellement les glaces sur l'Atlantique.

Quant à l'expédition Greenpeace, qui cherche également à nuire à cette chasse annuelle, elle s'occupait en fin de semaine à transporter des approvisionnements et du combustible

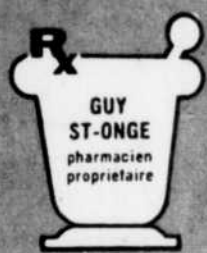
par hélicoptère, vers un camp installé sur l'île Belle-Isle, à 20 milles au nord de St. Anthony. Le groupe compte 13 membres.

L'activité des chasseurs et des protestataires dépendra du temps. Comme les troupeaux de phoques sont encore à environ 100 milles au nord-est de St. Anthony, il faudra un temps calme, sans quoi tout déplacement par hélicoptère deviendrait difficile ou impossible.

La neige balayée par les vents, d'autre part, retiendrait les chasseurs à bord de leurs bateaux. Le temps prévu dans la région, aujourd'hui, annonce des vents du nord-ouest à 20 noeuds, le mercure oscillant entre moins 10 et moins 15.



A Montréal, la manifestation s'est déroulée dans le calme.



place des XXXX
QUATRE-BORGEAIS
653-1333



PLACE FLEUR DE LYS
529-0611

PHARM ESCOMPTE

JEAN COUTU

\$1 SERVICE 1 JOUR, DEVELOPPEMENT PHOTOS-COULEURS **\$1**
 Découpez ce coupon
VALEUR DE UN (1) DOLLAR
PHARM ESCOMPTE JEAN COUTU
 Valable jusqu'au 15 mai 1976 sur la finition de vos rouleaux de films, photos-couleurs C110, C126, C135.
PLACE FLEUR DE LYS / CENTRE D'ACHATS QUATRE-BORGEAIS
 TEL.: 529-0611 TEL.: 653-1333 **\$1**
 (un coupon par client)

ARTECHOL
 Cholagogue cholérétique.
 Format: 50 dragées.
 AVEC CE COUPON **\$1.99**
 LIMITE 3 PAR CLIENT
 Prix sugg. \$3.50
 EXPIRATION: 20 MARS

STREPSILS
 Calme les maux de gorge et aide à prévenir les infections.
 Prix sugg. \$1.69
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **93¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

LAVORIS
 Rince-bouche et gargarisme. Format: 32 onces.
 Prix sugg. \$2.79
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.27**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

MINT PATTIES SMILES N CHUCKLES
 Rondelles à la menthe enrobées de chocolat. Format: 125 gr.
 Prix sugg. 79¢
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **2/89¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

KIRO-LAC
 Shampoing brillant à base de Kiro-Lac. Pour cheveux secs, normaux ou gras. Format: 40 onces.
 Prix sugg. \$3.69
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.69**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

LYSOL
 Nettoyeur de toilette, qui enlève les taches, désinfecte, désodorise. Format: 24 onces.
 Prix sugg. 89¢
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **69¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

PAMPERS
 Couches jetables munies de rubans adhésifs. Format: 24 super-absorbantes.
 Prix sugg. \$2.69
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$2.27**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

AGAROL
 Laxatif doux qui soulage sans malaise. Format: 16 onces.
 Prix sugg. \$2.35
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.25**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

MINI-STAYFREE
 La mini-serviette qui procure une sécurité totale. Boîte de 30.
 Prix sugg. \$1.59
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.19**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

SCOPE
 Rince-bouche et gargarisme. Format: 24 onces + 40% gratis.
 Prix sugg. \$2.99
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.64**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

CONTAC-C
 Rhume, sinusite. Format: 20 capsules.
 Prix sugg. \$2.99
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.49**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

SECRET
 Désodorisant pour le corps parfumé et non parfumé. Format: 6 onces.
 Prix sugg. \$1.69
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.09**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

NOXZEMA
 Mousse à barbe régulière, menthe, citron. Format: 10 onces.
 Prix sugg. \$1.39
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **79¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

MISS CLAIROL
 Formule crème, teinture pour cheveux.
 Prix sugg. \$2.50
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **87¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

Q-TIPS
 Cotton-tiges en bois. Boîte de 180.
 Prix sugg. \$1.28
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **64¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

BICHOLATE
 Laxatif. Format: 100.
 Prix sugg. \$2.29
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **97¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

LYSOL
 Désinfectant qui élimine les odeurs. Format: 13 onces.
 Prix sugg. \$2.39
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.27**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

ADORN
 Fixatif pour cheveux en aérosol. Format: 6.3 onces + 1/3 en plus.
 Prix sugg. \$1.69
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.19**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

ASPIRIN
 Format pour enfants. Comprimés d'acide acétylsalicylique aromatisé. Format: 24 comprimés.
 Prix sugg. \$1.40
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **2/49¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

ANTIPHLOGESTINE RUB A-535
 Ne graisse pas, ne tache pas. Format: 2 onces.
 Prix sugg. \$1.40
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **93¢**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

ARRID
 Désodorisant pour le corps. Régulier, poudre, parfumé et non parfumé. Format: 9 onces.
 Prix sugg. \$3.06
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.22**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

WET-ONES & DIAPARENE
 Serviettes humides pour nettoyage rapide. Format: 70 feuilles simples.
 Prix sugg. \$1.49
 EXPIRATION: 20 MARS
 AVEC CE COUPON **\$1.03**
 LIMITE 3 PAR CLIENT

Coupons d'épargne valables au comptoir seulement — Quantité limitée sur certains produits.

N.B. NOUS NE GELONS PAS LES PRIX, NOUS LES COUPONS A L'ANNEE.

Le nouvel ordre économique pour le Tiers-Monde vaut également pour le Québec

par Roch DESGAGNE

Les politiques d'action pour l'avènement d'un nouvel ordre économique international, élaborées par les Occidentaux pour les pays du Tiers-Monde, pourraient avoir des implications pratiques au Canada et au Québec, où il existe également des disparités économiques régionales à corriger et des droits sociaux à faire reconnaître.

C'est ce qu'affirment les dirigeants de Carrefour Tiers-Monde-Québec, dans une entrevue qu'ils accordaient au journal LE SOLEIL, samedi, à l'issue d'une journée d'étude marquant le lancement de l'opération Nairobi à Québec.

La rencontre de samedi, qui réunissait une dizaine d'organismes d'aide aux populations du Tiers-Monde, au Montmartre canadien, a permis aux collaborateurs de Carrefour Tiers-Monde-Québec de faire le point sur les formes d'action envisagées pour faire participer les Québécois à l'élaboration d'un Nouvel ordre économique international (NOEI).

La conférence mondiale pour un nouvel ordre économique international aura lieu au mois de mai, à Nairobi, au Kenya, et regroupera des centaines de délégués de tous les pays occidentaux et de ceux du Tiers-Monde. L'opinion des Québécois sera intégrée au mémoire qui sera préparé lors de la conférence canadienne à Toronto, à la fin du présent mois.

Au Canada...

Les porte-parole de Carrefour Tiers-Monde-Québec demandent que, dans ses pro-

pres politiques intérieures, le Canada prenne comme point de départ la façon dont les pays du Tiers-Monde voient eux-mêmes l'application d'un nouvel ordre économique international.

"Les perspectives d'un nouvel ordre économique pour les pays du Tiers-Monde nous amènent à considérer la nécessité d'un nouvel ordre socio-économique au Canada même", constate M. Oscar Fortin, président de Carrefour Tiers-Monde et directeur régional d'Oxfam, ajoutant: "Nous ne pouvons pas penser aux attitudes des pays du Tiers-Monde sans voir notre propre Tiers-Monde..."

"Si nous changeons nos politiques en fonction des besoins du Tiers-Monde, cette attitude ne peut qu'avoir automatiquement des relations ici au Canada, où l'on constate des disparités régionales et la nécessité de reconnaître certains droits", conclut M. Fortin, sur ce point.

...et au Québec

Selon M. André Stainier, secrétaire exécutif de Carrefour Tiers-Monde-Québec, le gouvernement du Québec, comme représentant d'un peuple et d'un pays, doit s'intéresser davantage à ses relations avec le Tiers-Monde.

Le mouvement Carrefour Tiers-Monde-Québec cherche d'ailleurs à établir une étroite collaboration avec le gouvernement québécois, parce qu'il considère que la province de Québec a quelque chose à dire en politique extérieure, si ce n'est que pour préciser ses positions. "Le Québec ne doit pas être laissé en veilleuse", soutient

pour sa part le président de Carrefour Tiers-Monde-Québec.

Carrefour Tiers-Monde-Québec entend également mobiliser le public québécois, au cours des prochains mois, par une opération de sensibilisation à un nouvel ordre économique international. La coalition des mouvements québécois qui se consacrent à l'aide au Tiers-Monde déléguera un observateur à Nairobi, du 3 au 28 mai prochain.

Un Tiers-Monde fort!

Les participants au colloque de Carrefour Tiers-Monde ont constaté que les positions prises jusqu'ici à l'endroit des pays du Tiers-Monde n'ont jamais rien changé dans les politiques des Occidentaux eux-mêmes. Du côté du Tiers-Monde, l'intervention des forces occidentales a permis l'avancement de la cause des pays défavorisés, et leur regroupement économique.

Les dernières conférences mondiales, comme le forum des Nations unies sur le commerce et le développement, ont démontré que les pays du Tiers-Monde sont devenus réellement les leaders, alors que les Occidentaux se retrouvent en position de défensive.

Agissant comme personne-ressource du colloque de samedi, l'historien Sylvain Cayer a prédit qu'il peut se passer quelque chose de majeur, à partir de la conférence de Nairobi, "parce que le Tiers-Monde a plus que jamais un pouvoir de négociation qui n'existait pas auparavant".

Indexation des matières premières

"Il est temps pour nous, pour les pays de l'Occident, d'être plus positifs et plus agressifs dans nos attitudes", conclut M. Cayer. Comme pour le pétrole d'autres cartels peuvent se former, pour d'autres matières premières telle la bauxite.

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

● MAIL ST-ROCH ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



Les "Specifics" pour la santé de votre peau
La ligne complète des Specifics: Cleanser, Lotion, Base, Sérum, Skin care, Eye care, Cou.
Specific Vitalizer:

Un traitement de choc antirides cure de Beauté 30 jours. Specific Vitalizer favorise la régénération des cellules. Vous remarquerez ses effets dès le cinquième jour, peau plus souple et rides moins apparentes. Specific Vitalizer stimule l'épiderme, c'est une préparation de beauté à base d'extraits naturels semblables aux constituants d'un épiderme jeune et sain.

30.00

Offre spéciale

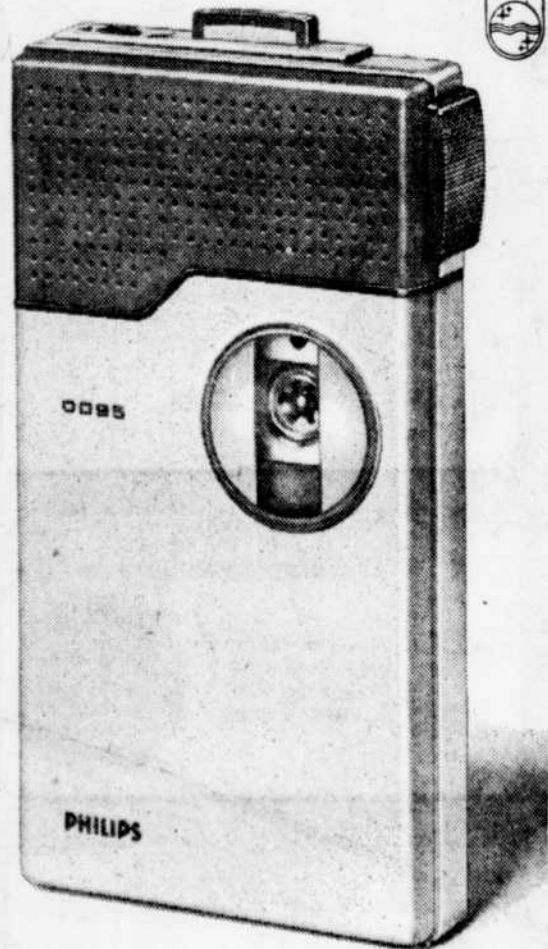
Avec tout achat minimal de 8.50 de produits Lancaster, vous aurez l'opportunité d'acheter pour seulement 1.00, un format régulier de la toute nouvelle Crème de nuit légère Lancaster, soit une valeur régulière de 8.50.

Consultation Beauté

Venez rencontrer madame Guay, représentante de la maison Lancaster. Elle sera à votre comptoir des cosmétiques de Mail St-Roch du 15 au 20 mars inclusivement, à celui de Place Fleur de Lys les 23, 24, 25 mars et à Place Laurier les 26 et 27 mars.

Cosmétiques, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

le
MAXIMUM
dans le
MINIMUM



LE POCKET MEMO.

Le nouveau Pocket Memo de Philips n'a que 3/8" d'épaisseur, c'est-à-dire à peu près la grandeur d'une poche de chemise moyenne. Mais il est presque aussi bien pourvu qu'une machine à dictionnaire de grandeur normale.

Il offre les caractéristiques suivantes: maniement d'une seule main; témoin de durée du ruban et arrêt automatique; chargement facile; témoin de durée des

pile; microphone et haut-parleur séparés pour assurer la qualité du son; et la fameuse cartouche Mini-Cassette* de Philips.

Voilà ce que c'est que le Mini Pocket Memo. Pour sa grandeur, ce n'est pas mal du tout, n'est-ce pas?

PHILIPS

Les inventions, ça nous connaît.

Stationnement gratuit station Spur, 795, Côte d'Abraham

GE

LA CIE CANADIENNE
D'EQUIPEMENT DE BUREAU
770, COTE D'ABRAHAM
522-6876

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

● MAIL ST-ROCH ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



Confiez-nous
l'entreposage de vos fourrures
et soyez à l'abri
de tout souci!

Le Syndicat de Québec vous offre une voûte complètement neuve, dans le magasin même de Mail St-Roch, et aménagée pour recevoir plus de 8,000 manteaux.

- Climatisation parfaite
- Humidité contrôlée
- Inspection très soignée
- Système de fumigation contre les insectes
- A l'épreuve du feu et du vol
- Service rapide
- Plan d'assurance disponible
- Evaluation gratuite pour vos réparations

Notre livreur peut passer la chercher, si vous demeurez dans le secteur local de livraison Syndicat.

En entreposant vos fourrures au Syndicat de Québec Vous pouvez gagner

- Un bon d'achat de \$200
- Un des 25 nettoyages attribués le 10 juin

Si vous demandez un nettoyage Marandizing lors de votre entreposage, vous pouvez gagner un bon d'achat de

\$400

Tentez de gagner plus en demandant un nettoyage Marandizing.

Un seul numéro **529-7351** à composer:

Mail St-Roch, Local 416 ou 417, Place Laurier, Local 63, Place Fleur de Lys, Local 227

MARCELLE

Produits hypo-allergènes non parfumés.
...avec un cadeau beauté pour vous.

Les produits de beauté hypo-allergènes Marcelle sont faits pour les peaux délicates. Mais même si vous avez un teint de pêche, vous les apprécierez aussi. Marcelle offre une gamme complète de produits

de beauté de haute qualité. Vous y trouverez tous ceux que vous pouvez désirer. Purement et simplement, sans parfum.



Prime-beauté
Avec tout achat minimal de 7.50 de produits Marcelle, vous recevrez en cadeau le Masque hydratant de Marcelle format de 4 onces, une valeur régulière de 3.75.

Démonstration

Du 15 au 27 mars inclusivement, venez rencontrer une représentante de la maison Marcelle, au comptoir des cosmétiques d'un de nos trois magasins. Elle se fera un plaisir de vous renseigner sur tous vos problèmes de beauté.

Cosmétiques, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Achetez aujourd'hui et payez en **12 VERSEMENTS SANS INTERET...**

le chef sera toujours le chef
le meuble chic à bas prix

Achetez aujourd'hui votre mobilier de cuisine, chambre, salon ou un télécouleur et payez en douze versements sans intérêt (les appareils électriques ne sont pas inclus dans cette offre).

Offre en vigueur pour un temps limité

PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI • PREMIER CHOIX!

Utilisez notre
plan de
financement



Claude Sioui
MEUBLES ENR.

VILLAGE HURON - 842-4824 — 842-1994

OUVERT CE SOIR, OUVERT TOUS LES SOIRS

**NOUS AVONS
MAINTENANT
NOTRE
PROPRE
PLAN DE
FINANCEMENT.**



**dans nos
régions**

*A 8 h 30 le lundi
9 février 1976 le per-
sonnel du district
Donnacona a complé-
té quinze années de
travail sans accident
à perte de temps.
C'est la deuxième
meilleure performance
du genre dans l'histoire
de l'Hydro-Québec.*

Un record

Quinze années de travail sans accident à perte de temps. Tout un record, comme explique ce panneau érigé devant l'édifice de l'Hydro-Québec, à Donnacona. Pour les employés de Donnacona de cette société d'Etat, c'est la deuxième meilleure performance du genre dans l'histoire de la société. Un exploit qui méritait certainement d'être signalé à la population.

La Côte-Nord

Depuis quelques semaines, la bibliothèque municipale de Sept-Îles est devenue la première bibliothèque publique au Québec à système de détection pour empêcher les vols de volumes. Le directeur de la bibliothèque, M. Louis-Ange Santerre a affirmé qu'en 1974 et 1975, au moins 600 volumes ont "disparu" annuellement, représentant des pertes de plus de \$14,000; le système installé à l'entrée de la bibliothèque a coûté \$17,000 à la ville de Sept-Îles. Cette bibliothèque, très achalandée, comprend environ 40,000 livres.

Charlevoix

Des habitations à loyer modique pour personnes

agées et seront probablement prêtes pour accueillir les premiers locataires au début de l'été. Vingt unités de logements de deux et trois pièces seront disponibles, et la demande pour ces loyers dépassera sans doute leur nombre. M. Charles Brassard, ex-maire de Clermont, est l'administrateur du projet, le premier du genre dans Charlevoix.

La Rive-Sud

Les conseils municipaux du village et de la paroisse de Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, s'apprêtent à réaliser conjointement une amélioration majeure du service des incendies. Le projet est évalué à quelque \$150,000 et pourrait faire l'objet d'une subvention du gouver-

nement provincial de l'ordre de 75 pour cent, a révélé le maire du village, M. Robert Prévost, qui attend, ces jours-ci, la confirmation officielle du Conseil du Trésor. En plus de construire une bâtisse, il s'agit d'acheter un camion-citerne d'une capacité de 1,500 gallons.

L'Amiante

Pour ne pas empêcher le développement de l'usine des "Pneus Métivier Ltée" le long du boulevard Smith, à Thetford Mines, les dirigeants municipaux se doivent d'aménager dans ce secteur, le système d'aqueduc. Actuellement, cette entreprise qui procure de l'emploi à quelque 125 travailleurs, dont une soixantaine à Thetford Mines est alimentée par un puits artésien.



- Armoires de cuisine
- Vanités de ch. de bains
- Choix de 10 modèles
- Fabrication sur mesure
- Estimations gratuites
- Salle de montre ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

Mercredi et jeudi soir de 19h à 21h30.

- Vous paierez moins cher parce que:
- Nous les fabriquons
- Nous les vendons
- Nous les installons
- Aucun intermédiaire entre vous et nous.

Succursale: **MONTMAGNY, P.Q.**
Roland Mathurin
160 - 4e Rue - Tél.: 240-3063

Francis

Installation inc.

95 DU MANÈGE, BEAUPORT, QUÉBEC S, G1E 5G8 — TEL.: (418) 667-0337

Un différend retarde la constitution de l'université francophone du N.-B.

par Roch DESGAGNE

La constitution de l'université francophone du Nouveau-Brunswick, décrétée en principe par des ententes et dans certains documents officiels, ne semble pas progresser sur le plan des réalisations concrètes.

C'est du moins ce qu'indique une récente déclaration du président du conseil d'administration du Collège Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, le docteur Claude Gaudreau, relativement au différend fondamental qui oppose certaines autorités des institutions concernées sur l'interprétation de l'entente intervenue le 17 décembre dernier.

Tout indique qu'une autre rencontre entre les institutions sera nécessaire, afin de

définir les termes de l'entente prévoyant l'implantation de l'université francophone au Nouveau-Brunswick.

Cette entente, intervenue après bien des pourparlers qui se sont poursuivis jusqu'à l'assemblée législative de Charlottetown, prévoit la création d'une université francophone au Nouveau-Brunswick, à partir des trois principales institutions d'enseignement du nord-ouest de la province: l'université de Moncton, le Collège Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, et le Collège Jésus-Marie, de Shippagan.

Quelques représentants officiels de l'université de Moncton rejettent l'entente comme un document décrétant la création d'une nouvelle université. Le docteur

Gaudreau souligne à cet effet que le conseil des gouverneurs de l'université de Moncton n'a jamais été appelé à se prononcer sur l'interprétation de cette entente. Par ailleurs, les autorités du Collège Saint-Louis-Maillet considèrent que l'entente du 17 décembre 1975 constitue, justement, la charte décidant de la mise en place de

l'université francophone du Nouveau-Brunswick.

Le différend porte sur les conditions d'intégration du Collège Saint-Louis-Maillet à cette future université. Présentement, les efforts des dirigeants de cette institution pour l'implantation de la nouvelle université portent surtout sur le règlement de

cet imbroglio, indique le docteur Gaudreau.

Jusqu'ici, ils ont rencontré le premier ministre Richard Hatfield, qui s'est montré fort sympathique à la cause des autorités du collège d'Edmundston, insistant sur l'urgence de trouver une solution à ces problèmes d'interprétation des ententes.

CERAMIQUE collection '76

tuiles importées

**FRANCE
ITALIE**

PAPIERS PEINTS EXCLUSIFS
SERVICE DE DÉCORATION
OFFICIEL
WORLD MOSAIC INC.

la tuilerie
25, RUE RICHELIEU
QUÉBEC - TEL.: 522-2017



GRES D'ARTOIS

les négociations dans le secteur éducation

la sécurité d'emploi pour tous les instituteurs permanents

Dans les commissions scolaires catholiques

Un instituteur qui a complété deux (2) années d'enseignement à temps complet dans une même commission scolaire acquiert la permanence. Dès lors,

- UN EMPLOI LUI EST ASSURÉ
- SON SALAIRE LUI EST GARANTI

Et cet emploi doit respecter sa spécialité ou sa compétence particulière.

LA SÉCURITÉ D'EMPLOI POUR LES INSTITUTEURS: C'EST NOUVEAU

LA SÉCURITÉ D'EMPLOI POUR LES INSTITUTEURS: C'EST UNIQUE AU CANADA PUISQU' AUCUN SYSTÈME PROVINCIAL D'ÉDUCATION N'OFFRE UN TEL AVANTAGE

Pour l'instituteur, cette sécurité d'emploi s'exerce d'abord dans la commission scolaire qui l'emploie. Si aucun poste n'est disponible dans cette commission scolaire, l'instituteur bénéficie de la sécurité d'emploi à l'intérieur de la même région administrative. Enfin, si aucun poste n'est disponible pour lui dans cette région administrative, l'instituteur bénéficie de la sécurité d'emploi au plan provincial.

Pour étudier les différentes situations possibles, prenons le cas de la Commission des écoles catholiques de Verdun qui, à cause d'une diminution d'élèves, au cours secondaire général, a un professeur en trop pour l'enseignement des mathématiques. Jean Gauthier est permanent mais est celui qui a le moins d'ancienneté. Il est donc mis en disponibilité. Il reste cependant à l'emploi de la commission des écoles catholiques de Verdun jusqu'à ce qu'on lui trouve un nouvel emploi.

1 Suite à une analyse de ses inscriptions d'élèves, la Commission des écoles catholiques de Verdun a besoin d'un professeur de mathématiques commerciales au secteur professionnel. Selon la commission, M. Gauthier est qualifié pour ce poste et la commission le lui accorde. M. Gauthier conserve sa sécurité d'emploi.

2 La Commission des écoles catholiques de Verdun se rend compte, au 1er mai 1976, qu'elle n'a pas de poste à offrir à Jean Gauthier pour la prochaine année scolaire. M. Gauthier est mis en disponibilité. Il décide cependant d'attendre jusqu'au 1er juillet en espérant que la Commission des écoles catholiques de Verdun, suite à de nouvelles inscriptions d'élèves aura besoin de ses services. Sécurité maintenue.

3 Le 1er juillet, le Bureau régional de placement informe Jean Gauthier qu'un poste pour lequel il est qualifié est disponible pour lui à la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.). M. Gauthier se présente à l'entrevue, on lui offre le poste. Dans les délais prévus, M. Gauthier accepte ce poste, ce qui lui permet de conserver sa sécurité d'emploi et ce, sans avoir à déménager. Donc sa sécurité d'emploi est maintenue.

4 Le 1er juillet, le Bureau régional de placement informe Jean Gauthier qu'un poste est disponible pour lui non pas à Montréal mais à Trois-Rivières. Cela l'obligerait à déménager. Il refuse le poste et il décide d'attendre jusqu'au 1er août en espérant se trouver un emploi dans sa région: Sécurité d'emploi maintenue.

5 Le 1er août, le Bureau régional informe M. Gauthier qu'un poste est disponible pour lui à Ville Saint-Laurent. Il a misé juste et il obtient un poste dans sa région. Il n'est pas obligé de déménager et il conserve sa sécurité d'emploi.

6 Au contraire, le 1er août, la seule offre d'emploi que Jean Gauthier reçoit lui vient de la région de l'Estrie (Sherbrooke). Cela implique un déménagement, mais M. Gauthier

l'accepte dans les délais prévus. Il conserve sa sécurité d'emploi.

La Commission scolaire ou le Bureau provincial de placement assure le remboursement des frais de déplacement et de séjour (pour l'entrevue, pour la recherche d'un logement, etc.). Les frais de déménagement sont aussi remboursés à M. Gauthier. De plus, cet instituteur transporte chez son nouvel employeur sa permanence, son ancienneté et sa banque de congés maladie.

7 Après le 1er août, Jean Gauthier ne reçoit aucune offre d'emploi. Il reste donc à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Verdun qui lui confie des tâches compatibles avec sa compétence jusqu'à ce que le Bureau régional de placement l'avise qu'une autre commission scolaire a besoin de ses services.

Jusqu'au 1er août, les commissions scolaires réservent les emplois disponibles aux instituteurs permanents. Sur une base volontaire un instituteur permanent peut donc, entre le 1er mai et le 1er août, accepter un poste dans une commission scolaire de son choix.

• Si M. Gauthier ne veut pas déménager ou s'il ne veut pas travailler dans une nouvelle commission scolaire qui a besoin de ses services, il peut quitter le réseau des commissions scolaires et bénéficier d'une PRIME DE SÉPARATION pouvant atteindre six (6) mois de salaire.

• Si M. Gauthier revient plus tard sur le marché du travail et est engagé par une commission scolaire, il aura à nouveau droit à la sécurité d'emploi quand il aura acquis deux (2) années de service chez ce nouvel employeur.

• Si, à la Commission des écoles catholiques de Verdun, un instituteur avait été à un an de sa retraite, la commission aurait pu lui accorder un congé de pré-retraite (un an, avec plein salaire) pour faire place à M. Gauthier qui alors n'aurait pas été mis en disponibilité.

• Pour administrer les mécanismes relatifs à la sécurité d'emploi, les commissions scolaires, avec la collaboration du ministère de l'Éducation, forment des Bureaux régionaux de placement (il y en aura dix (au Québec). Le Bureau régional de placement est chargé de faciliter le placement des instituteurs disponibles.

• Un Bureau provincial de placement est aussi formé par la Fédération des commissions scolaires (F.C.S.C.Q.) et le ministère de l'Éducation. Ce Bureau provincial assure, entre autres, les échanges d'information entre les bureaux régionaux.

L'INSTITUTEUR QUI N'A QU'UN AN DE SERVICE N'A PAS DROIT À LA SÉCURITÉ D'EMPLOI MAIS IL A LA PRIORITÉ D'EMPLOI, PENDANT DEUX (2) ANS, SUR TOUT CANDIDAT DE L'EXTÉRIEUR.

La sécurité d'emploi est aussi offerte aux professionnels non enseignants, aux ouvriers et au personnel de soutien administratif et technique des commissions scolaires. Cette sécurité d'emploi repose sur les mêmes bases que celle des instituteurs mais elle diffère légèrement dans les modalités d'application.

Relève difficile des grands commis des sociétés d'Etat

par Gilbert ATHOT

Les sociétés d'Etat n'échapperont pas au cours des prochains mois, autant au niveau de leurs dirigeants qu'au niveau d'un contrôle accru de leurs budgets d'investissements, à la réforme administrative relancée par le gouvernement Bourassa l'automne dernier.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL dans l'entourage du premier ministre québécois et confirmées par diverses sources gouvernementales, ces prochains gestes veulent systématiser la mobilité, et par ricochet le dynamisme de ses grands commis, tout en visant à encadrer l'autonomie des sociétés d'Etat.

En ce qui a trait à un meilleur contrôle des sociétés d'Etat par le gouvernement, ce ne sera en fait que la reprise de ce que le gouvernement Bourassa avait promis pour l'année 1973, mais abandonné par la suite pour des raisons administratives et surtout politiques (la force des dirigeants de l'Hydro-Québec notamment).

Ainsi, on peut déjà prévoir que des changements importants viendront toucher des sociétés aussi importantes que l'Hydro-Québec et la sidérurgie québécoise (SIDBEC), sans compter d'autres sociétés moins "grosses" comme SOQUEM et SOQUIP, dont les activités sont reliées, dans le premier cas, au domaine minier, et dans le second, au secteur pétrolier.

L'un des premiers grands commis visés dans le secteur parapublic est nul autre que le tout-puissant président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, dont l'état de santé, sans être irrécupérable, a subi les assauts des nombreuses années passées à la tête de cette société d'Etat.

Toutefois, des informations dignes de foi affirment que M. Giroux, l'homme de confiance de plusieurs premiers ministres, continuera de jouer un rôle essentiel en regard de l'Hydro, mais moins accaparent, soit celui de lien privilégié avec les milieux financiers internationaux. Il aurait toute la confiance de M. Bourassa à ce niveau.

Par ailleurs, le président de SIDBEC, M. Gignac, serait un autre parmi les premiers touchés, lui aussi en raison, semble-t-il, de son état de santé qui se détériore avec les années.

Mais il relève causerait un problème très sérieux au chef du gouvernement québécois parce que les noms prestigieux qui ont fait leurs preuves comme administrateur sont rares et qu'il s'agit, par surcroît, de pratiquement toujours les mêmes.

Ainsi, les noms de MM. Robert Després, président de l'université du Québec, ex-président de la Régie de l'assurance-maladie et ex-sous-ministre du Revenu, et de Michel Bélanger, président de la Banque provinciale, l'ancien président de la Bourse de Montréal, sont deux exemples de cette catégorie d'hommes rares.

Tout en signalant que la relève de ces grands commis ne se manifeste pas, les diri-

geants politiques québécois ne se gênent pas pour dire que la concurrence est de plus en plus vive parce que l'entreprise privée s'arrache littéralement ces hommes exceptionnels. Sans compter qu'ils auraient de plus en plus tendance à accepter les offres de l'entreprise privée à cause des nombreux scandales dans le secteur public.

La difficulté de recruter du sang neuf et de grande qualité pour les sociétés d'Etat se retrouve aussi au niveau des ministères du gouvernement québécois.

Jusqu'où exactement?

Quant au contrôle accru que voudrait exercer le gouvernement du Québec sur les budgets d'investissements des sociétés d'Etat, plusieurs observateurs politiques à Québec s'interrogent sérieusement sur le degré de volonté politique derrière cette intention.

Dans l'entourage du premier ministre Bourassa, on insiste sur l'importance de garder l'autonomie à ces sociétés d'Etat, tout en signalant aussi la nécessité pour les élus (via le conseil des ministres) d'avoir leur mot à dire sur les budgets de ces organismes parapublics.

Par ailleurs, des observateurs ont maintes fois signalé les dangers de patronage dans l'éventualité d'un contrôle trop grand du gouvernement sur ces sociétés, sans compter le fait que le gouvernement Bourassa pourrait bien reculer devant la résistance des sociétés d'Etat.

En fait, il s'agit d'une étape de la réforme administrative qui pourrait bien décider, au fond, de l'avenir même de cette réforme.

La fluoruration des eaux de consommation n'est pas dangereuse

(D'après PC) — Il ne semble pas y avoir d'évidence de problèmes sérieux à l'environnement suite à une fluoruration des eaux de consommation.

Le Conseil consultatif de l'environnement explique que dans les grands bassins hydrographiques, le facteur de dilution maintiendra le niveau des fluorures en deça des concentrations où certaines manifestations dangereuses ont été décelées.

Dans les bassins à débit plus faible, il faudra cependant faire preuve d'une plus grande prudence.

C'est là une des conclusions du rapport du Conseil consultatif de l'environnement sur les conséquences écologiques de la fluoruration des eaux dont copie a été rendue publique, hier, par le ministre québécois de l'Environnement.

Le document de 32 pages a été remis au ministre Victor Goldbloom, le 14 août 1975, par le président de l'organisme, M. J.-Benoît Bundock, mais ce n'est qu'hier que la presse a pu en prendre connaissance.

Les auteurs de l'étude ne formulent que trois recommandations au gouvernement l'invitant à entreprendre un programme de recherche dans les plus brefs délais afin de déterminer et d'évaluer avec précision les effets des fluorures utilisés sur l'environnement et plus particulièrement sur la faune et la flore aquatiques.

Un tel programme est souhaité par le Conseil consultatif parce que, souligne-t-il, les renseignements scientifiques actuels qui permettraient d'évaluer avec précision ces effets écologiques de la fluoruration des eaux de consommation sont nettement insuffisants.

Etant donné que les données scientifiques sur les effets écologiques des fluorures émanant de toutes sources au Québec sont très limitées, le Conseil recommande également qu'un programme de recherche à long terme soit appliqué pour développer une politique efficace de surveillance et de contrôle des fluorures rejetés dans l'environnement.

On note dans le rapport qu'il existe des difficultés de contrôler la quantité exacte de toutes les sources de fluorures que consomment les personnes et qu'il n'existe pas parmi les chercheurs de consensus quant à la dose maximale quotidienne sécuritaire d'ingestion des fluorures.

L'étude a néanmoins dégagé que les nouvelles sources de fluorures et leur quantité augmentent continuellement au Québec. Les trois plus importantes sources de fluorures sont l'eau, l'air et les aliments.

L'apport de chacune varie en importance d'une personne à une autre, en fonction du temps et des conditions climatiques.

À MONTRÉAL le meilleur hôtel au meilleur prix

Simple et de bon goût, l'hôtel Sheraton-Mont-Royal a tout pour vous plaire. Vous apprécierez sa cuisine recherchée. Le tarif des chambres est raisonnable. C'est l'endroit idéal pour offrir un banquet ou tenir une réunion. Pour réserver, téléphonez sans frais à 1-800-261-9393

Hôtel Sheraton-Mt. Royal
LES AUBERGES & MOTOR INNS SHERATON
1455 RUE PÉEL, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 1T5

Ce qu'il vous faut :

- BOIS
- MATERIAUX
- TEINTURE "OLYMPIC"
- PRODUITS "TREMCO"
- NOUVEAU VERNIS "MOBIL PAINT"
- QUINCAILLERIE "WEISER"
- TUBES A FORME 6" A 16"
- Etc...

Ouvert tous les jours de la semaine, le samedi jusqu'à midi.

LES AGENCES DE MATERIAUX ENR.

4250, boul. H.-Bourassa, Charlesbourg
TEL.: 626-1143



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

Classe de secondaire V
Sciences humaines, sciences-mathématiques

Cours collégial:
Enseignement général (concentration arts)
Enseignement professionnel: art vestimentaire
garderie d'enfants
gériatriologie (pour adultes)

Résidences: pour garçons et filles

TESTS D'ADMISSION: 31 janvier, 28 février, 27 mars (de 9h00 à 16h00)

Renseignements: **Le Service de l'Admission**
5000, rue Saint-Félix,
Cap-Rouge
1-418-656-6713



A tire-d'aile... le printemps arrive à Place Laurier!

Comme un oiseau, le printemps a fait son nid à Place Laurier. Fidèle au rendez-vous, il nous ramène son cortège de nouveautés dans tous les domaines... de l'utile à l'agréable! Toute la famille est choyée à Place Laurier, où les nombreuses boutiques attendent de combler les désirs de tous et de chacun. Avant de prendre votre envol vers le bel été, une escale à Place Laurier est tout indiquée.

L'Association des Marchands de Place Laurier Inc.





Matinée Kings

une douceur qui se goûte...

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette—Format régulier: "goudron" 8 mg, nicotine 0.5 mg. King Size: "goudron" 12 mg, nicotine 0.8 mg.

Pourparlers Ottawa-Québec sur le financement des JO

MONTREAL (Selon PC) — Des pourparlers fédéraux-provinciaux sur le financement des Jeux olympiques d'été sont actuellement en cours, et les progrès réalisés jusqu'ici seraient "très encourageants", a déclaré en fin de semaine le député provincial Gilles Houde.

Le député a indiqué que des rencontres entre M. Jean

Chrétien, président du Conseil du Trésor, et M. Raymond Garneau, ministre des Finances du Québec, pourraient se conclure avec certaines solutions heureuses qui aideraient le gouvernement provincial à éponger le déficit olympique.

M. Houde représentait M. Victor Goldbloom, ministre responsable des Jeux, lors

d'une cérémonie de lancement de nouveaux timbres olympiques commémoratifs de \$1 et \$2.

De son côté, M. Bourassa, au cours d'une entrevue de fin de semaine, s'est dit convaincu que la contribution fédérale aux Jeux serait accrue. Et il a assuré qu'une majorité des membres du Parti libéral favorisait une telle augmentation.

Controverse

Par ailleurs, le Comité des installations olympiques a déclaré, en fin de semaine, que les statistiques des syndicats sur le nombre de blessures survenues sur le principal chantier olympique étaient exagérées.

Le comité a toutefois admis que deux morts accidentelles qui s'étaient produites sur les chantiers olympiques avaient été omises sur la liste officielle publiée la semaine dernière.

Dans un communiqué, le comité précise qu'il y a eu une moyenne de 25 blessures nécessitant les premiers soins, chaque jour, entre les 22 et 28 février, et que cette moyenne était de 31 chaque jour du 19 février au 6 mars.

Selon la CSN, il y aurait eu une moyenne de 50 blessures nécessitant des soins médicaux, chaque jour.

En ce qui concerne les morts accidentelles, le comité en donnait sept sur sa liste officielle, mais il vient de préciser qu'un huitième homme avait été trouvé asphyxié dans un petit local abritant des matériaux, où il s'était endormi. Enfin, un neuvième ouvrier a succombé, dans un hôpital, aux

blessures qu'il s'était infligées sur le chantier olympique.

Amine Dada

Le président Idi Amine Dada a annoncé, samedi, qu'il assisterait aux Jeux olympiques de Montréal en juillet et que le gouvernement canadien devrait accélérer les préparatifs.

Évoquant les difficultés avec les syndicats à Montréal, le président ougandais a précisé: "Un gouvernement ne devrait pas autoriser les syndicats à lui donner des ordres, sinon il deviendra un gouvernement faible".

Outre Idi Amine Dada, il se peut qu'une douzaine de personnalités internationales, y compris des monarques et des chefs d'Etat, assistent aux Jeux que doit inaugurer, le 17 juillet, la reine Elizabeth.

C'est pourquoi, le protocole et la sécurité iront de pair aux JO, a affirmé M. Charles de Lotbinière Harwood, directeur général du protocole auprès du Comité organisateur des Jeux olympiques.

"Nous ne pouvons nous prononcer à coup sûr pour le moment sur le nombre exact

de personnalités, car ces gens-là n'ont pas l'habitude de révéler leurs projets bien à l'avance", de dire l'ancien homme d'affaires et chroniqueur sportif de longue date, ajoutant sans trop insister là-dessus.

"Dans certains cas, nous nous sentirons obligés, pour diverses raisons, de coopérer étroitement avec les responsables des services de sécurité."

La plupart des dignitaires désireraient que les mesures de sécurité—tout en étant efficaces—ne les empêchent pas de se déplacer à leur aise et c'est pourquoi il est heureux que la majeure partie des 200 voitures du département seront conduites par des membres des forces armées canadiennes en service commandé aux Jeux olympiques.

Selon M. Harwood, "ceci comporte plusieurs avantages, les chauffeurs en question étant habitués à travailler en tant qu'unité coordonnée sous les ordres de leurs supérieurs hiérarchiques."

"Si nous devons entraîner quelque 200 chauffeurs, nous aurions bien plus de problèmes".

Au sein de la famille olympique elle-même figurent le prince Philip, président de la Fédération équestre internationale, ainsi que l'ex-roi Constantin de Grèce, membre honoraire du Comité international olympique.

Problèmes délicats

Des problèmes compliqués et délicats peuvent surgir, le protocole olympique étant uniquement reconnu aux Jeux et au cours des cérémonies connexes, et non pas les usages habituels de préséance internationale et nationale.

"Imaginons par exemple que, au cours des cérémonies d'ouverture, la reine soit accompagnée du prince Philip. Evidemment, l'époux de sa majesté devrait se tenir à ses côtés."

Cependant, au cours d'autres événements olympiques, le prince Philip devra prendre sa place parmi les autres présidents des 21 fédérations internationales de sports—bien en évidence par rapport aux autres mais non pas en chef de file.

Les membres du Comité international olympique seront les seuls à être présen-

tés au gouverneur général Jules Légaré au cours d'une éclatante cérémonie d'ouverture d'un congrès ou "séance" que tiendra le CIO une semaine avant l'ouverture des Jeux olympiques.

N'étant pas membre du CIO, le prince Philip se retrouvera parmi les 3.000 invités à cette réunion qui aura lieu à la Place des arts et au cours de laquelle ils auront le plaisir d'entendre l'Orchestre symphonique de Montréal ainsi que plusieurs chorales.

"Mais si une heure après nous devons conduire le prince Philip à une réception non olympique donnée, par exemple, par la ville de Montréal, nous devrions, à ce moment-là, nous assurer qu'il occupe la place qui lui revient de droit d'après son titre", d'ajouter M. Harwood.

Les experts du département du protocole doivent s'assurer que "dépendant de la cérémonie, de l'endroit où elle se déroule et de l'heure à laquelle elle a lieu, une personne comme le prince Philip se trouve à la bonne place dépendant du chapeau qu'il doit porter".

Poursuites au sujet des Jeux olympiques

(D'après PC-AP) — La construction du chantier olympique a donné lieu à deux poursuites civiles devant la cour supérieure du Québec.

Le premier implique les "Terrasses Zarolega Inc.", dont le président, M. Joseph Zappia, avait vainement tenté de faire acte de candidature au congrès de direction du Parti conservateur. Il est poursuivi par la firme Formco Inc.-North American Forms Ltd, pour la somme de \$1.059.493.

Par ailleurs, la filiale canadienne de l'une des plus

importantes sociétés françaises de construction, la firme "Dumez" a déposé, avec sa maison-mère, une plainte de \$6.158.971 contre différentes entreprises du groupe Désourdy, l'un des principaux constructeurs du stade olympique. Dumez accuse le groupe Désourdy de n'avoir pas respecté ses engagements.

L'entreprise française réclame \$5.000.000 pour pertes de profits et frais professionnels ainsi qu'un million de dollars pour atteinte à sa réputation.



M. Jean Chrétien



le mois de la femme chez eaton

Une invitation à sortir, à venir vous renseigner, à vous détendre.

Votre mode

• **Défilé de mode**
Venez prendre le café tout en admirant les dernières actualités de la mode printemps-été, au restaurant "La Vénérerie" chez Eaton, Place Ste-Foy.

18 et 19 mars
14h30 à 15h30

• **Défilé spectaculaire**, allant du prestigieux prêt-à-porter à la mode-budget. Allée centrale, Eaton, Place Ste-Foy.

25 mars
12h30 à 18h.

Votre beauté

• **Remise en beauté**
Assistez ou participez sans frais à une démonstration de remise en beauté. Faites confiance au Salon Elysée pour afficher une nouvelle tête (coupe et mise en plis) et à Risto de Lancôme pour le maquillage.

17 mars
11h30 à 15h

• **A l'occasion de ces sessions** au Salon Elysée, durant les défilés de mode ou avec achat dans certains rayons, vous recevrez un coupon vous donnant droit à 20% de remise lors de votre prochaine visite au Salon Elysée.

• **Promotions intéressantes** aux comptoirs suivants: Helena Rubinstein (tout le mois de mars).

Orlaine

22 mars au 3 avril

• **Venez rencontrer Mlle Mariette Rouillard** de la maison Elizabeth Arden qui vous donnera de précieux conseils sur la façon de se maquiller.

22 et 29 10h à 16h.

• **Au Salon Elysée** Précieus conseils sur les soins à apporter à vos cheveux.

Surveillez nos annonces pour être mieux renseignées.



Imperméables à prix spéciaux pour se protéger contre les pluies diluviennes du printemps

Gauche: Imperméable à bon prix qui sera très en demande au printemps. Fabriqué par un manufacturier de renom, il est en polyester et coton, muni d'une doublure lavable. Manches mi-raglan, doublure quadrillée, deux poches extérieures, une poche intérieure. En beige ou marine. Tailles 36 à 46.

60⁰⁰

Droite: Voici un "antipluie" qui résistera également à la saleté et aux taches. En polyester et coton, il possède manches avec petite ceinture et patte à chaque épaule. Fente médiane à l'arrière, ceinture à la taille, 2 poches extérieures, poche intérieure. En beige ou marine. Tailles 36 à 46.

90⁰⁰

Place Ste-Foy (229).



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

EATON

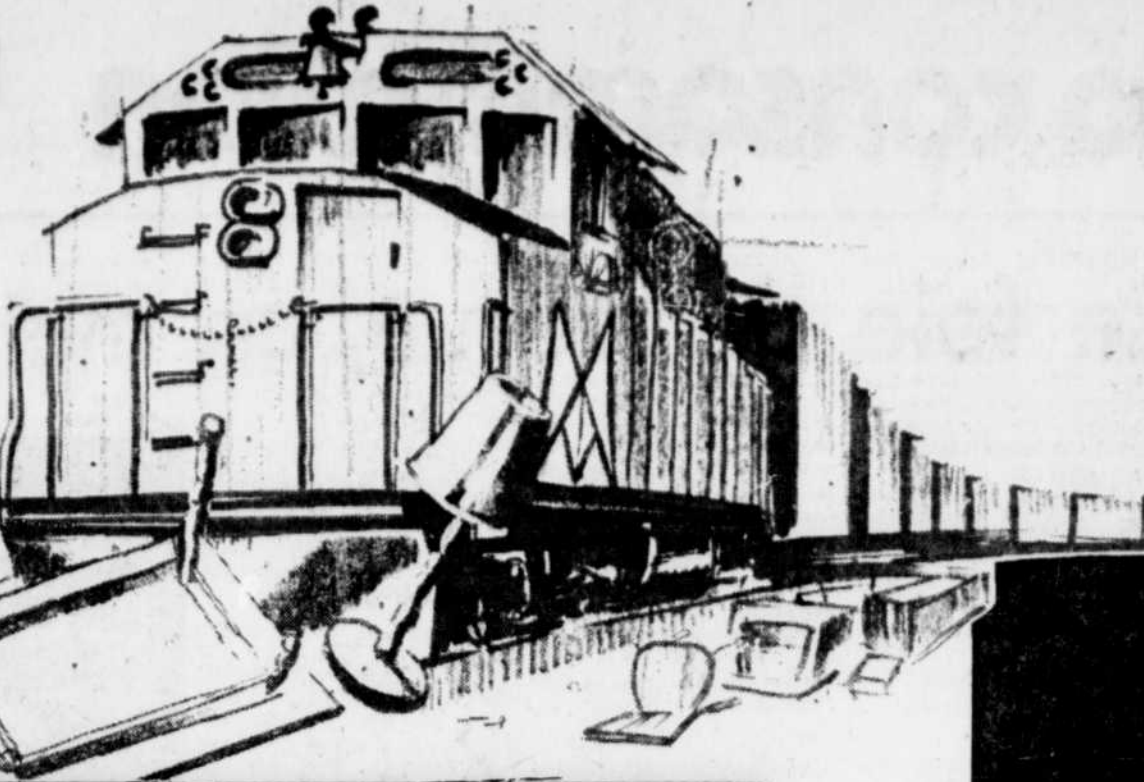
Commandez par téléphone
Magasin et catalogue **524-5161**

Standard pour le magasin 653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

TRAIN des AUBAINES

Maguire



UNE FONCEE CONTRE LA PRESSION DES PRIX...



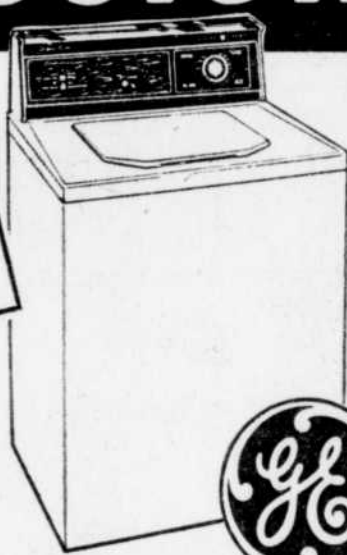
SECHEUSE

4 cycles - L'intérieur s'illumine - Le tambour et la surface sont en porcelaine émaillée - Collecteur de charpie - Couleurs: avoat, jaune et blanc.

\$244⁷⁶

**LA PAIRE
\$644⁷⁶**

**GARANTIE
5 ans
Transmission
1 an 100%
pièces et main-
d'oeuvre**



LAVEUSE AUTOMATIQUE

6 cycles - Mini-panier exclusif - Grand panier de lavage pouvant laver jusqu'à 18 lb de linge - Deux vitesses de lavage / deux vitesses de rotation - Trois combinaisons de température différentes pour lavage et rinçage - Cône doseur manuel d'agent de blanchiment.

\$399⁷⁶



**GRATIS
avec l'achat d'une
LAVEUSE G.E.**

2 combinaisons de vitesse de lavage/essorage - 3 choix de combinaisons de la température d'eau - Cuve d'une capacité de 16 lb.

\$369⁷⁶

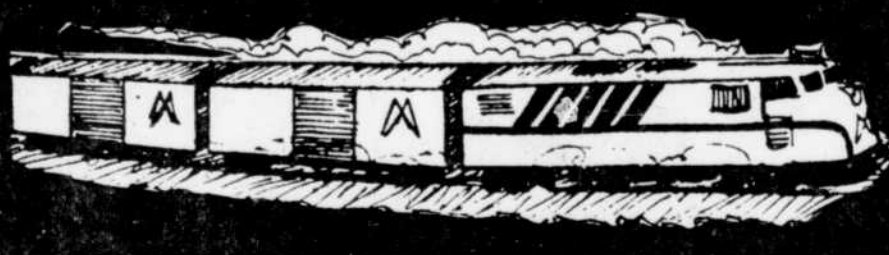


**LA PAIRE
\$598⁷⁶**

Cycles normal minuté, pressage permanent minuté, duvetage à l'air minuté - Choix de séchage normal ou délicat - Dessus et tambour en porcelaine émaillée - Blanc seulement.

\$245⁷⁶

LE SERVICE MAGUIRE EST VITE... VITE... VITE...



CUISINIÈRE CONNOISSEUR 30"

CUISINIÈRE 30"

**REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE
CONNOISSEUR 15 PI. CU.**

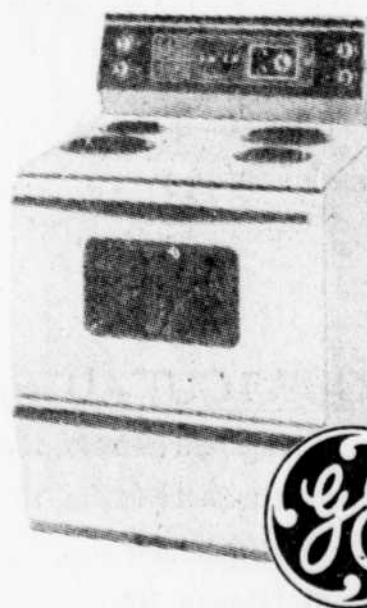


Panneau des commandes en verre - Tube fluorescent - Minuterie automatique - Éléments débranchables - Four autonettoyant pyrolytique - Tirroir utilitaire avec poignée plein largeur en similinoyer - Couleurs: jaune or, avoat, blanc.

**SPECIAL
TRAIN
DES
AUBAINES**

\$499⁷⁶

**GARANTIE
5 ans sur
les éléments
1 an pièces
et main-d'oeuvre**



**SPECIAL
TRAIN
DES
AUBAINES**

\$449⁷⁶

**GARANTIE
5 ans
à 100%
sur le
système scellé
1 an pièces
et
main-d'oeuvre**



Capacité totale en pi. cu. - Parois minces avec isolant en polyuréthane - Conditionneur de beurre - Compartiment à fromage - Congélateur sans givre - Zone "zéro degré" - Poignée courte en similinoyer, exclusive à CGE - Couleurs: jaune moisson, avoat, blanc.

**SPECIAL
TRAIN
DES
AUBAINES**

\$499⁷⁶

Maguire

PLAN DE CREDIT HAMCO ET CHARGE X • MISE DE COTE.



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124



430, AVENUE ST-SACREMENT
(coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231



PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915

FUTURS MARIÉS PROFITEZ DES BAS PRIX DU TRAIN des AUBAINES

la consommation

Le foie de morue, un mets de choix importé

par Monique PAYEUR

Comme à chaque année, il est impossible de trouver actuellement dans les épiceries du foie de morue mis en conserve au Canada. Au lieu de payer 35 cents la boîte de foie de morue, il faut déboursé jusqu'à 95 cents pour acheter du foie importé d'Europe.

Cette situation paraît assez invraisemblable dans un pays où la morue est l'un des plus abondants poissons de l'Atlantique nord.

Le foie de morue est un mets de choix, apprécié de

ses de foie de morue mais en quantité nettement insuffisante, de sorte qu'ils ne peuvent songer à approvisionner tous les grands magasins d'alimentation. On trouve du foie de morue dans certains magasins, alimentés régulièrement par les Pêcheurs unis, tels les Cooprix de Québec, Montréal et Chicoutimi.

D'autre part, l'industrie alimentaire prévoit que les stocks de saumon rouge en conserve (sockeye) seront épuisés prochainement.

Ce manque de saumon rouge est dû au fait qu'il y a eu seulement 150,000 caisses de

Résultat: les ventes de pizzas préparées ont monté de 45 pour cent. Pourtant, il coûte beaucoup moins cher de les faire à la maison et de les réussir aussi bien que les compagnies alimentaires.

De plus, comme le conseilait récemment Margo Oliver dans une de ses chroniques de Perspectives, on peut leur conférer une valeur nutritive supérieure en employant pour la fabrication de la pâte de la farine de blé entier.

Les biscuits

La Commission de surveillance des prix des aliments est écoutée par les consommateurs, à preuve l'augmentation des ventes de biscuits d'avoine dans les épiceries.

En effet, les ventes de biscuits au gruau en sacs d'une livre ont augmenté de 80 pour cent depuis l'automne.

La Commission, dans son rapport sur l'alimentation équilibrée, avait recommandé la consommation de biscuits au gruau parce que plus nutritifs, le gruau étant riche en protéines.

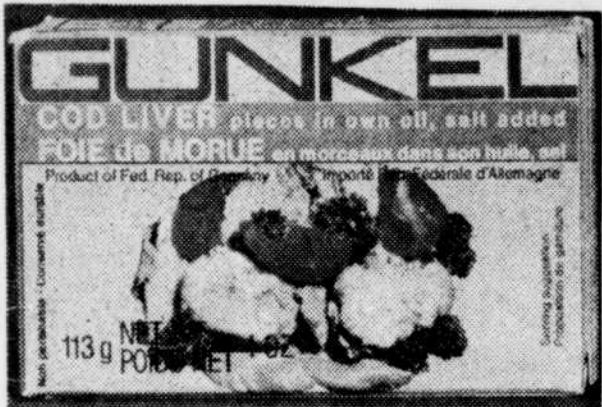
Moins de chocolat

Les ventes de chocolats ont fortement décliné entre octobre 1974 et mars 1975, alors que les prix de ces denrées ont subi des hausses importantes, causées surtout par les augmentations prodigieuses du prix du sucre.

Mais il semble que les consommateurs se sont habi-



Le gruau, un aliment riche en protéines.



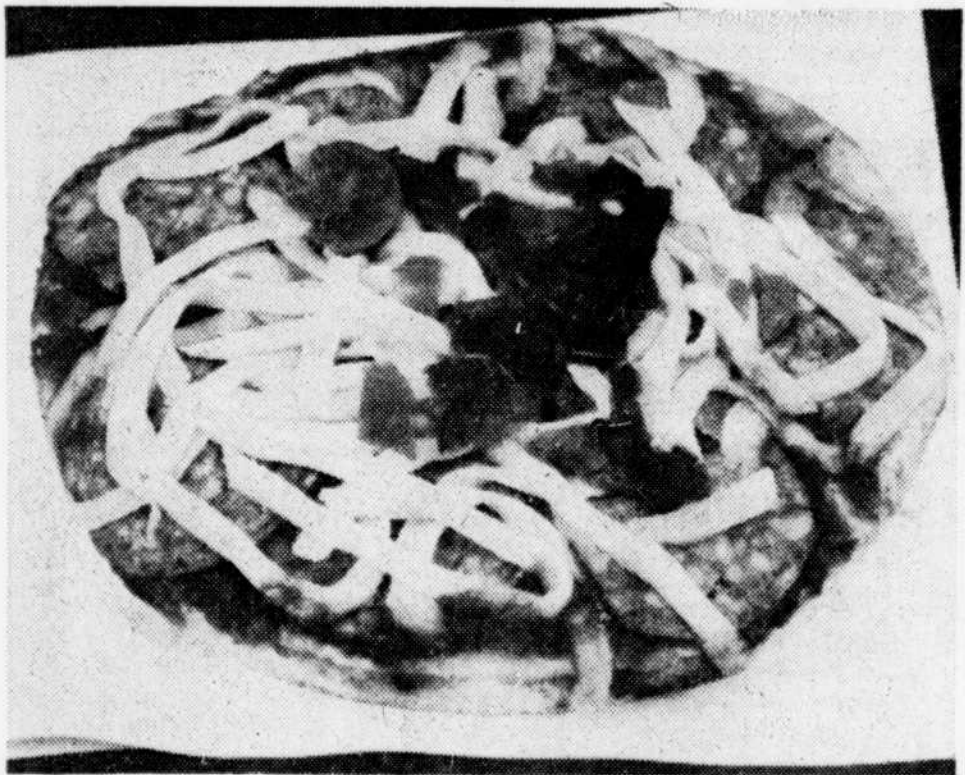
Un mets de choix qu'il faut importer.

plus d'un gourmet, et tout aussi raffiné que le caviar. En plus, il constitue le seul aliment contenant naturellement de la vitamine D en quantité importante.

Dans un pays où l'hiver est long, et gris plus souvent qu'on le souhaiterait, il se-

ce produit mis en conserve cet été comparativement à 600,000 au cours de l'année précédente.

Cette situation entraînera inévitablement une diminution des autres catégories de saumon en boîte. D'ailleurs, le prix élevé du saumon cette



Les ventes de pizzas préparées ont monté de 45 pour cent.

rait utile et normal de trouver sur les tablettes des épiceries du foie de morue canadien, au lieu d'acheter du foie importé d'Allemagne, à 93 cents la petite boîte.

Selon le porte-parole des Pêcheurs unis du Québec, M. André Arseneault, cette rareté est due au fait que le foie de morue est très difficile à conserver.

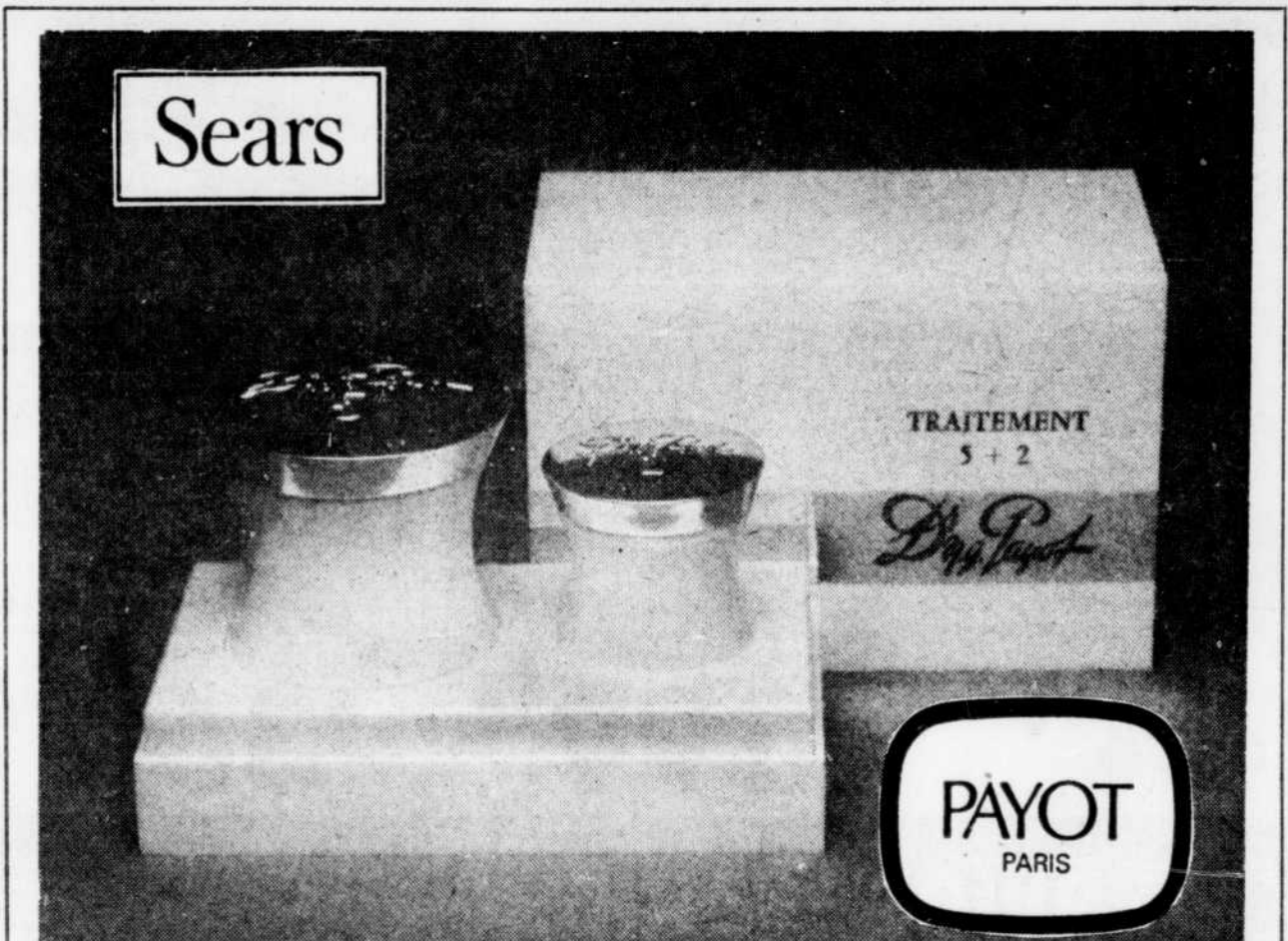
Entre le moment où le poisson est pêché et la mise en conserve du foie, explique M. Arseneault, il ne peut s'écouler plus de deux jours. C'est pourquoi, le foie de morue est recueilli par les pêcheurs qui peuvent traiter le foie sur le bateau de pêche.

C'est le cas des chalutiers russes qui possèdent à bord l'équipement nécessaire pour traiter les foies. Les pêcheurs du Québec ne sont pas organisés pour le commerce du foie de morue; c'est pourquoi les quantités disponibles proviennent de Terre-Neuve.

M. Arseneault explique que seules quelques conserveries de Terre-Neuve s'occupent de commercialiser le foie de morue qui est consommé presque uniquement au Québec.

À Québec et à Montréal, les Pêcheurs unis disposent actuellement de quelques cais-

AVIS
Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue samedi dernier.
LE NOUVEAU SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUEBEC, PLACE FLEUR DE LYS
529-7351 local 366
est bien situé à l'étage principal près de l'entrée du Pot au Feu et non au deuxième.



Voici le printemps... avec "Payot"

Votre épiderme a besoin de plus de protection et de soins! Voici ce qu'il vous faut:

PEAUX JEUNES A PROBLEMES:

- Pâte grise, 25 gr. **\$5^{ch.}**
- Spéciale 5, 95 gr. **4⁷⁵^{ch.}**
- Masque irradié, 90 gr. **\$6^{ch.}**

POUR PEAUX SENSIBLES:

- Tonique hydramniotique, 95 cc. **\$10^{ch.}**
- Tonique hydramniotique, 195 cc. **\$15^{ch.}**
- Crème amnioderm, 25 gr. **12⁵⁰^{ch.}**
- Crème amnioderm, 42 gr. **15⁵⁰^{ch.}**
- Masque amnioderm, 25 gr. **\$12^{ch.}**

POUR TOUT AUTRE TYPE DE PEAU:

- Lait démaquillant Héméra, 100 cc. **\$12^{ch.}**
- Lait démaquillant Héméra, 195 cc. **\$16^{ch.}**
- Tonique Héméra, 95 cc. **\$10^{ch.}**
- Tonique Héméra, 195 cc. **\$15^{ch.}**
- Crème Héméra, 25 gr. **\$14^{ch.}**
- Crème Héméra, 42 gr. **\$18^{ch.}**
- Masque Héméra, 7 ampoules **\$20^{ch.}**

MAQUILLAGE

Fond de teint "Lumifluid" en tubes et en pots:

"Acacia", beige doré, et "Marjolaine", transparent naturel.

Nouvelles teintes de rouges à lèvres:

"Sophie", "Sabine" Lisa, "Nacora".



"Club de la Clef d'Or Payot"

Tous les membres qui achèteront pour \$10 et plus de produits de Dr. M. G. Payot bénéficieront d'une inscription supplémentaire de \$15 à leur registre d'achat. Si vous n'êtes pas déjà membre, c'est le temps de vous inscrire. Cosmétiques - Rayon 8

Simpsons-Sears Ltd.

Le weekend de Pâques à Montréal est propice à l'évasion

Découvrez comment vous "évaluer" pour le weekend de Pâques au Bonaventure de Montréal... pour seulement \$28.00 par nuit du Jeudi au Dimanche de Pâques. Prenez un repas dans la somptueuse élégance du Castillon, de réputation mondiale ou assistez au spectacle entraînant du Portage. Le Bonaventure! Un hôtel belvédère entouré de 2 1/2 acres de verdure et d'une patinoire en saison. Participez à notre course de ballons de Pâques. Votre ballon remportera peut-être un des superbes prix dont un voyage pour deux à Mexico, incluant le séjour à l'hôtel Alameda de la chaîne Western International courtoisie de l'agence de voyages J. M. Le brunch du dimanche de Pâques sera servi de 10h - 15h. Nos festivités de Pâques vous plongeront dans l'ambiance et MAGIC TOM sera de la fête. Faites vos réservations dès maintenant.

Communiquez avec nous. Sans frais 1-800-261-9222

Bonaventure
HOTELS
WESTERN
INTERNATIONAL
Vos hôtes en voyage avec United Airlines

Deux internes en diététique "envahissent" un Cooprix

par Marie CAOINETTE

Deux internes en diététique, Gemma Pelletier et Marie Bégin, ont cru, il y a quelques jours, "envahir" le Cooprix de Sainte-Foy avec leur barda d'affiches et de renseignements sur les besoins nutritifs de l'homme.

Le magasin, ont-elles constaté une fois sur place, est plus grand qu'il n'y paraît... mais leurs affiches qui jalonnaient le trajet habituel du consommateur dans les allées ont quand même amené à leur kiosque en bout de route, près des caisses enregistrees, une centaine de personnes. Peut-être plus encore, car à la base du calcul de ce chiffre de cent personnes, n'entre que le nombre

de pamphlets explicatifs remis à un seul des membres



du couple ou de la famille qui se présentait à elles.

Sur une clientèle que le gérant du Cooprix évaluait ces jours-là, un jeudi, un vendredi et un samedi, à quelque trois mille personnes, ce n'est pas mal... Ce qui est plus significatif encore, c'est que les ventes de croustilles (chips) ont dramatiquement baissé de 50% en une seule journée, comme le constatait le représentant des croustilles venu remplir ses tablettes à moitié pleines dans la journée de vendredi...

La technique de Gemma et Marie? Placer des affiches décorées avec un seul gros point d'interrogation au-

dessus des étagères de chips, bonbons et liqueurs douces. Très efficace dans la majorité des cas, sauf bien entendu si quelqu'un s'imaginerait là un nouveau concours de promotion et triple ses achats de chips!

Leur message

Du point de vue des consommateurs, cette mini-invasion du supermarché de Ste-Foy avait deux objectifs principaux: les éclairer sur leurs besoins nutritifs et sur les aliments susceptibles de satisfaire ces besoins et, d'autre part, les amener à apporter une plus grande variété dans leurs habitudes alimentaires. Un précieux aide-mémoire, conçue par les

deux internes et déjà publié dans LE SOLEIL, fournissait des indications fort utiles à ce sujet.

Quant au premier objectif, on espérait l'atteindre en amenant le consommateur à analyser le contenu de son panier à la lumière des renseignements placardés sur les étagères et décrivant l'apport nutritif des divers aliments.

"On ne vendait rien"

"On ne vendait rien", disent les internes et c'était important de le signaler aux clients qui rebute en général les déploiements publicitaires. Juste au-dessus de leur tête, à leur kiosque, une

affiche les présentait: "Nous ne vendons rien" et invitait simplement le consommateur à venir parler de nutrition...

Leurs affiches, qui faisaient amateur, disent-elles, ont aussi servi à ne pas éloigner les consommateurs qui se défendent souvent de la publicité en refusant de lire ses messages!

A leur avis, cette initiative d'informer le consommateur sur les besoins nutritifs ne peut se dérouler ailleurs que dans les supermarchés coopératifs. Qui d'autre accepterait de voir miner ses profits par ce type d'information? Qui d'autre qu'un gérant de magasin coopératif aurait pu

se dire satisfait de l'expérience?

Expérience de stage

Prototypes des nouvelles générations de diététistes, Gemma et Marie ne conçoivent pas leur rôle futur comme la traditionnelle "donneuse de recettes". Il est beaucoup plus fondamental pour elles d'informer sur les principes de base d'une saine alimentation. Elles veulent encore plus amener le consommateur à remettre en question ses habitudes alimentaires en lui pointant du doigt les facteurs économiques, sociaux et culturels qui l'ont enfermé dans un comportement spécifique.

Le projet d'information en

nutrition au Cooprix de Ste-Foy n'a pas bouclé la boucle à tous les points de vue, reconnaissent les internes. Il était beaucoup trop court pour pouvoir y arriver. Il leur a tout de même fait pressentir le type de services qu'une diététiste pourrait rendre dans ce milieu.

En fait, cette expérience en information s'inscrivait dans le cadre d'un stage optionnel d'un an qu'effectuent des étudiantes en diététique à la fin de leurs études. Gemma et Marie ont mis ce projet sur pied au cours des semaines où elles se sont familiarisées avec les services de santé communautaire, dans le domaine de la nutrition.

Publicité trompeuse

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a révélé, à Ottawa, qu'au cours du quatrième trimestre de 1975, 16 chefs d'accusation de publicité trompeuse avaient été logés auprès de la Direction de la publicité trompeuse.

Ces accusations impliquaient neuf contrevenants contre lesquels des condamnations furent prononcées et le total des amendes s'est élevé à \$2,500.

La compagnie Taxis LaSalle (1964) Inc. de Montréal, a plaidé coupable à deux chefs d'accusation et a été condamnée à deux amendes de \$150 chacune. L'accusée annonçait un "lavage gratuit" et indiquait que les clients qui voulaient faire laver leur véhicule devaient aller aux pompes à l'arrière. L'enquête a révélé que le prix du gallon d'essence achetée en face du poste était inférieur au prix de celle achetée à l'arrière où les coupons pour le lavage gratuit étaient distribués. Les autorités ont conclu que le lavage de la voiture n'était donc pas gratuit.

Deux autres personnes de Montréal ont été poursuivies et ont plaidé coupables à trois accusations de publicité trompeuse.

M. Claude Poirier et Mlle Lorraine Paillon, de Montréal, annonçaient des possibilités immédiates de travail à la maison et moyennant la somme de \$4.00 fournissaient une liste des entreprises qui désiraient du personnel. L'enquête a révélé que les entreprises énumérées sur la liste offraient pas les possibilités décrites. Les accusés ont été condamnés à \$300, d'amende, \$100, sous chacun des chefs d'accusation.

Ozone et récoltes

WASHINGTON (AP) — La diminution de l'ozone dans la haute atmosphère ne ferait pas que provoquer une augmentation des cancers de la peau. Selon le Dr Frederick Urbach, de la faculté de médecine de l'université Temple, les récoltes de coton et de soja en souffriraient, car ces deux végétaux sont particulièrement sensibles aux rayons ultra-violet, auxquels l'ozone fait normalement barrage.

On soupçonne les bombes aérosols de provoquer une diminution de la couche d'ozone et des enquêtes sont actuellement menées par la Commission de l'espace du sénat américain à ce sujet. Certains sénateurs se sont déclarés en faveur d'une législation limitant la fabrication et l'usage de ces bombes.

Condamnations à mort

LONDRES (Reuter) — Le conseil militaire suprême du Nigeria a décidé que 32 militaires reconnus coupables de participation à la tentative de coup d'Etat du mois dernier seront passés par les armes immédiatement, a annoncé Radio-Nigeria.

Parmi les 32 condamnés à mort figurent un général, quatre lieutenants-colonels et six majors. Une autre personne a été condamnée à la détention à perpétuité. La radio n'a communiqué aucun nom.

LES PHARMACIES brunet ENR

PRIX SUR PLACE

EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 MARS 1976

ASPIRIN BAYER pour enfants 24 comprimés aromatisés sugg. 49 SPECIAL 37.99 SUR PLACE .89	DIOVOL 12 oz ou 50 comp. moult d'estomac anti-acide sugg. 2.90 SPECIAL 2.19 SUR PLACE 1.99	HUMIDIFICATEUR "Hankcraft" no 241, vapeur froide, capacité 1 gallon sugg. 29.95 SPECIAL 17.99 SUR PLACE 16.99	I.D.M. expectorant 8 oz asthme, bronchite sugg. 5.50 SPECIAL 3.99 SUR PLACE 3.49	SOFTIQUE sol à bain 32 c. oz sugg. 3.95 SPECIAL 2.49 SUR PLACE 2.29
BALMINIL sirop 225 ml, expectorant 225 ml, suppositoires pour adultes en 10's Sugg. 3.25 PRIX brunet 1.69 SUR PLACE: 1.57	DYCHOLIUM 50 comprimés pour le foie sugg. 5.00 SPECIAL 3.69 SUR PLACE 3.49	CONTAC-C casse-grippe, décongestionnant en 10's Sugg. 1.79 PRIX brunet 1.09 SUR PLACE: .99	LANDER huile 5-56 50 ml sugg. 1.99 SPECIAL .99 SUR PLACE .89	MODESS serviettes hygiéniques régulier en 48's Sugg. 3.57 PRIX brunet 2.49 SUR PLACE: 2.37 Cette semaine seulement
BOULES OUATE de Curly, sac de 300's sugg. 1.79 SPECIAL 1.19 SUR PLACE 1.07	F.D.S. désodorisant hygiénique intime 3 onces sugg. 2.09 SPECIAL 1.49 SUR PLACE 1.39	CONTAC-C en 20's Sugg. 2.99 PRIX brunet 1.89 SUR PLACE: 1.79	LAVORIS gargarisme antiseptique, rinç-bouche 20 oz plus 12 oz gratuits sugg. 1.99 SPECIAL 1.69 SUR PLACE 1.59	VITAMINE C Wampole 100 mg 500 comp. mâchable, à l'orange sugg. 3.40 SPECIAL 2.79 SUR PLACE 2.59
GLYCERO-DERMINE 4 oz, crème adoucissante pour les mains sugg. 2.95 SPECIAL 1.99 SUR PLACE 1.89	MITCHUM anti-perspirant en aérosol ou en poudre parfumé ou non parfumé 5 oz sugg. 3.75 SPECIAL 2.97 SUR PLACE 2.49	CONTAC-C en 40's Sugg. 5.29 PRIX brunet 3.49 SUR PLACE: 3.29	ORNADÉ DM 8 onces, sirop toux, bronchite, rhume sugg. 4.29 PRIX brunet 2.99	SOMINEX 40 comprimés pour un sommeil réparateur sugg. 3.39 PRIX brunet 2.39
ANTIPHLOGISTINE RUB 4 1/2 onces sugg. 3.19 PRIX brunet 1.99	ICHIL-T shampoo, 8 onces, médicaments, contre pellicules sugg. 6.59 PRIX brunet 4.49	MUCINUM 30 comprimés, constipation sugg. 2.30 PRIX brunet 1.69	ORNADÉ sugg. 4.29 PRIX brunet 2.99	SWEET & LOW 100 sachets, sucroédulcorant au sucre sugg. 1.69 PRIX brunet 1.29
BALMINIL pastilles pour la gorge en 20's sugg. 1.75 PRIX brunet 1.39	SAVONS LUX format de toilette 3 savons plus 1 gratuits Sugg. .99 PRIX brunet .85	NARAN concentré amaigrissant 4 onces sugg. 2.50 PRIX brunet 1.89	PEPSODENT pâte à dents 100 ml Sugg. 1.56 PRIX brunet .99 Cette semaine seulement	TALIKA pour des cils plus longs et plus beaux sugg. 4.95 PRIX brunet 3.69
GILLETTE Track II lames en 9's sugg. 2.39 PRIX brunet 1.89	HALO shampoo 350 ml sugg. 1.79 PRIX brunet 1.29	NEW DAWN shampoo colorant sugg. 2.53 PRIX brunet 1.33	PRIVINE gouttes nasales 1 oz ou vaporisateur 20 cc sugg. 1.30 PRIX brunet .99	UNIVOL 12 oz ou 50 comprimés hyperacide, antiscorbute sugg. 2.60 PRIX brunet 1.79
LIPSAVER savons assortis pour lèvres sèches sugg. .69 2 POUR PRIX brunet .99	OLD SPICE déodorant vaporisateur aérosol 7 onces sugg. 2.09 PRIX brunet 1.49	PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363 Willie Brunet, M.D. Propriétaire	PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221 Henri Brunet, L.M. Propriétaire	

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741

PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712

Nos meilleurs "Biais-Ceinture"

à des prix qui prouvent qu'avec les pneus
Canadian Tire votre argent VA PLUS LOIN!



COTÉ POUR 37,000 MILLES

F78/14 (775/14) Fl. blanc
CHACUN, par paire

34⁹¹
après remise
au comptant*

Multi-câblé
2 + 2 + 2 CEINTURÉ
DE KEVLAR

LE MEILLEUR pneu biais-et-ceinture
et voici pourquoi...

2+2+2 MULTI-CÂBLÉ ceinturé Kevlar (fibre B)		2+2 Multi-câblé ceinturé Kevlar
DIMENSIONS VOIE-LARGE FLANC BLANC	2 PNEUS ou plus CHACUN après remise au comptant*	
A78/13 (600/13)	—	24.94
B78/13 (650/13)	—	26.55
C78/13 (700/13)	—	27.31
C78/14 (695/14)	—	27.79
E78/14 (735/14)	33.68	28.93
F78/14 (775/14)	34.91	31.11
G78/14 (825/14)	36.05	32.25
H78/14 (855/14)	38.47	33.72
G78/15 (825/15)	36.91	32.16
H78/15 (855/15)	38.76	34.96
L78/15 (915/15)	41.75	—

5 ans d'Assurance Routière. 2+2+2 coté pour 37000 milles; 2+2 pour 33000 milles

COTÉ POUR 30,000 MILLES

F78/14 (775/14) Fl. blanc
CHACUN, par paire

30¹⁶
après remise
au comptant*

4 + 2
ceinturé verre

LE PLUS COSTAUD
des ceinturés verre

- Carcasse en 4 plis de nylon 66 Du Pont plus robuste que jamais, au lieu des 2 plis habituels aux pneus biais-ceinture des autos neuves.
- 2 solides ceintures en verre augmentent la fermeté de la semelle pour plus de millage.

C'est la fameuse construction 4+2 de notre Belt-0-Glass, soit 6 plis sous la semelle pour un bien meilleur millage et l'assurance de plus de sécurité. Ces 4 plis de carcasse en nylon 66 Du Pont ont en fait donné, en roulant dégonflé, 2 fois plus de temps d'avertissement que les autres fibres (voir résultats des essais du Nevada affichés au rayon des pneus de nos magasins). Cette construction 4+2 ceinturée de verre est coûteuse et elle est rarement offerte ailleurs, encore moins à nos prix très avantageux!

4+2 BELT-0-GLASS Nylon ceinturé verre	
DIMENSIONS VOIE-LARGE FLANC BLANC	2 ou plus CHAC. après remise au comptant*
A78/13 (600/13)	22.99†
B78/14 (645/14)	23.89†
C78/14 (695/14)	25.89†
D78/14 (695/14)	26.36†
E78/14 (735/14)	27.98
F78/14 (775/14)	30.16
G78/14 (825/14)	31.21
H78/14 (855/14)	32.77
C78/15 (685/15)	25.36†
F78/15 (775/15)	30.21
G78/15 (825/15)	31.21
H78/15 (855/15)	32.87
J78/15 (885/15)	35.86
L78/15 (915/15)	37.00

† P. COMPACTES: 2 plis nylon+2 bandes verre

5 ans d'Assurance Routière—Coté pour 30,000 milles

*5% de remise au comptant au lieu de Billets-Bonis

SI VOTRE MARCHAND N'A PAS LES PNEUS QU'IL VOUS FAUT, LAISSEZ-LUI VOTRE
NOM ET IL SERA HEUREUX DE VOUS LES RÉSERVER À SA PROCHAÎNE LIVRAISON

Pose gratuite des pneus de tourisme sur la plupart des jantes avec l'achat de nos
valves Dill ou Schrader au prix courant de \$1.00 dans notre catalogue. Nous devons
poser ensemble le pneu et la valve. "Un pneu n'est pas neuf sans une valve neuve!"
Équilibrage statique pneu/roue: \$1.00.

COTÉ POUR 35,000 MILLES

RADIAL GLIDE-AIR
4 plis sous semelle

DIMENSIONS Flanc blanc	2 ou plus CHACUN après remise au comptant*
155R13	34.15†
165R13	34.96†
AR70/13	32.82
175R13	36.95†
165R14	37.90†
175R/14	38.57†
DR70/14	37.48
ER70/14	38.43
FR70/14	40.47
GR70/14	42.65
165R15	37.95†
GR70/15	43.18
HR70/15	45.50

† Dim. métriques, relief pas montré

RADIAL
GLIDE-AIR—NOTRE ÉCONOMIQUE

UNE BONNE SURPRISE POUR QUI
N'A JAMAIS ESSAYÉ DE RADIAUX

FR70/14
Flanc blanc

40⁴⁷
après re-
mise au
comptant*

Par
pair,
CHACUN

Si vous voulez l'excellente performance
radiale à un coût minimum au mille, le
Glide-Air s'impose. Coûte plus qu'un
pneu à biais ou biais-ceinture, mais
donne plus de sécurité et de millage, se
conduit mieux et économise l'essence. Il
a 2 plis de polyester sous 2 ceintures en
verre soit 4 plis sous la semelle. La fibre
de verre constitue une ceinture long mil-
lage stable pour les radiaux et les pneus
à biais.

5 ANS D'ASSURANCE ROUTIÈRE

COTÉ POUR 14,000 MILLES

CONTENDER
4 plis de polyester

DIMENSIONS Flanc blanc \$1.43 en sus	Prix de CHACUN après remise au comptant*
600/13	16.48
650/13	17.86
700/13	18.86
645/14	18.48
695/14	18.95
E78/14 (735/14)	19.90
F78/14 (775/14)	20.80
G78/14 (825/14)	21.80
H78/14 (855/14)	22.75
600/15	18.48
F78/15 (775/15)	21.14
G78/15 (825/15)	21.99
H78/15 (855/15)	23.37

CONTENDER
QUALITÉ À PRIX MODIQUE

POLYESTER, LE CÂBLÉ DE CARCASSE
UTILISÉ SUR BEAUCOUP D'AUTOS.

F78/14
(775/14)
Flanc noir

20⁸⁰
après re-
mise au
comptant*

CHACUN

Notre Contender est construit comme
les pneus des autos neuves de 1965 à
1969, sauf qu'il comporte 4 plis de
polyester au lieu de 2 plis. La pré-
férence de ce câblé est largement due
à sa résistance à la déformation au
froid, par conséquent à ses départs
sans cognement ni vibrations l'hiver,
ainsi qu'à son maintien du pneu, plus
ferme que le nylon, avec moins de tor-
sion de la semelle et plus de millage.

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC
20 BOUL.
HAMEL
Tél.: 687-2111
OPÈRE PAR
P. SIMARD INC.

QUEBEC
2575 BOUL.
STE-ANNE
Tél.: 687-2661
OPÈRE PAR
P. SIMARD INC.

LEVIS
ROND-
POINT
Tél.: 837-0221
OPÈRE PAR
L. ROBINEAU L'YER

STE-FOY
1170 RTE
DE L'ÉGLISE
Tél.: 687-2711
OPÈRE PAR
P. SIMARD INC.

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 9h.30 tous les jours)